



Centre de recherche en démographie
Institut d'analyse du changement dans l'histoire
et les sociétés contemporaines
Université catholique de Louvain

La population de la région parisienne au XIXe siècle

Sandra Brée

Document de travail

6

décembre 2015
www.uclouvain.be/demo

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	2
I. LA POPULATION ETUDIEE : LE DEPARTEMENT DE LA SEINE	4
1. Paris	4
2. La Seine-banlieue	5
II. LES SOURCES	7
III. URBANISATION ET INDUSTRIALISATION DE LA REGION PARISIENNE	8
1. Accroissement de la population	8
2. Urbanisation de la région parisienne	11
3. Surpeuplement des logements	14
4. L'apport migratoire	15
5. Industrialisation et évolution des structures professionnelles	19
IV. EVOLUTIONS DES STRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES	23
1. Aisance de la population	23
2. Baisse de l'illettrisme	26
3. Pratique religieuse	27
V. EVOLUTIONS DES STRUCTURES DEMOGRAPHIQUES	29
1. La structure par âge et sexe des populations	29
2. Le rapport de masculinité	31
3. Les états matrimoniaux	33
CONCLUSION	35
SOURCES	37
BIBLIOGRAPHIE	37
ANNEXES	40
LISTE DES GRAPHIQUES ET CARTES	49

Cette recherche constitue le deuxième chapitre d'un ouvrage en voie de publication aux Editions de l'Ined dans la Collection « Etudes & Enquêtes historiques », issu d'une thèse de doctorat soutenue en juin 2011 et dont le titre provisoire est « la fécondité à Paris et dans sa région au XIX^e siècle ».

Introduction

Au XIX^e siècle, le développement de Paris repose sur le renfort démographique venu de l'extérieur ; dès le début du siècle, les Parisiens de naissance sont partout minoritaires et ce phénomène ne cesse de s'amplifier. La structure de la population se transforme et accentue son profil de ville de jeunes adultes. Les inégalités sociales sont importantes et très différenciées selon les quartiers et les communes ; et l'accès à l'instruction, à l'hygiène, aux innovations modernes, dépendent de l'aisance des populations, tout comme les conditions de la naissance : aux plus aisées, l'accouchement serein à domicile avec l'aide d'une sage-femme, voire d'un médecin et aux plus pauvres l'hôpital, mourir pour femmes et enfants pendant la majeure partie du siècle. Quant à la banlieue parisienne, en plus de recevoir, elle aussi, un grand nombre de migrants, elle accueille également les Parisiens expropriés de leurs logements lors des grands travaux et trop pauvres pour se reloger dans Paris intra-muros. L'industrialisation bouleverse les structures professionnelles et fait émerger une nouvelle classe ouvrière.

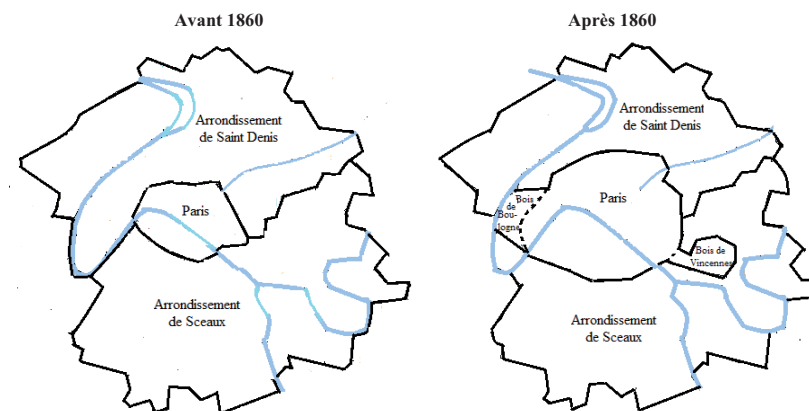
Cette recherche a pour but d'identifier et d'analyser ces changements à l'échelle de la ville et de sa banlieue. Dans un premier temps, il s'agira de comprendre comment l'urbanisation et l'industrialisation massives ont pu modifier les structures démographiques, économiques, culturelles et sociales de la région parisienne. L'analyse sera ensuite affinée à l'échelle des arrondissements et des quartiers parisiens, d'une part, et des communes de banlieue, d'autre part ; l'objectif sera de vérifier si les transformations identifiées à l'échelle du département de la Seine (composé de Paris et de sa banlieue) ont eu les mêmes répercussions partout ou si, au contraire, la vitesse de l'urbanisation ou les types d'industries implantées ont façonné spécifiquement les villes ou quartiers et leurs populations.

L'apport de cette recherche est de concentrer l'analyse sur la population parisienne et de systématiquement comparer Paris et sa banlieue (dans la mesure de la disponibilité des données). Pour chaque thématique, les données sont cartographiées et fournies pour l'échelle d'analyse disponible la plus fine (la commune pour la banlieue et le quartier pour Paris) afin de saisir au mieux les modifications des structures socioéconomiques et démographiques de la population parisienne au cours du XIX^e siècle. Si le récent *Atlas des Parisiens* (2009) est particulièrement complet et donne une vision globale de l'évolution de la population de la Révolution à nos jours, l'apport de cette recherche est de se concentrer sur des évolutions intercensitaires (en particulier pour le dernier quart du XIX^e siècle) permettant au démographe-historien une analyse fine des évolutions rapides qu'a vécues la population parisienne.

I. La population étudiée : le département de la seine

La population étudiée est celle du département de la Seine, composée de Paris et des arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux (carte 1). Les deux arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux composent ce qui sera appelé dans cette recherche la Seine-banlieue. Les limites géographiques de ces trois entités changent en 1860, après l'annexion d'une partie des communes de proche banlieue à Paris (cartes 1 et 2).

Cartes 1 et 2. Le département de la Seine.



1. Paris

Paris compte douze arrondissements jusqu'en 1860 et vingt après son extension administrative au détriment des municipalités périphériques (carte 3).

Le 1^{er} janvier 1860, sont ainsi annexées à Paris tout ou partie des communes de banlieue la jouxtant (Dupâquier et al., 1974) :

- Certaines communes sont supprimées et totalement annexées à Paris (arrondissements entre parenthèses) : Belleville et son « écart » Ménilmontant (19^e et 20^e) Grenelle et Vaugirard (15^e), La Villette (19^e), ainsi que le hameau de Clignancourt (18^e).
- D'autres sont partiellement intégrées à Paris, le reste de leur territoire étant attribué à une commune de banlieue : Auteuil et Passy sont ainsi partagés entre le 16^e arrondissement et Boulogne, Batignolles-Monceau entre le 17^e et Clichy, La Chapelle entre le 18^e, Saint-Ouen, Saint-Denis et Aubervilliers, Montmartre entre le 18^e et Saint-Ouen, Charonne entre le 19^e, le 20^e, Bagnole et Montreuil, et Bercy entre le 12^e et Charenton-le-Pont.

- Enfin, certaines communes ont subsisté tout en cédant une partie de leur territoire à la capitale : Aubervilliers, Bagnolet, Clichy, Gentilly, Issy-les-Moulineaux, Ivry, Montrouge, Neuilly-sur-Seine, Pantin, le Pré Saint Gervais, Saint-Mandé, Saint-Ouen et Vanves.

Ce remaniement administratif agrandit la superficie de Paris (de 3 282 à 7 088 hectares) et la taille de sa population (gain de près de 430 000 habitants¹) et fait donc passer de douze à vingt le nombre d'arrondissements.

Carte 3. Anciens arrondissements (en noir et chiffres romains) et nouveaux (en gris et chiffres arabes)

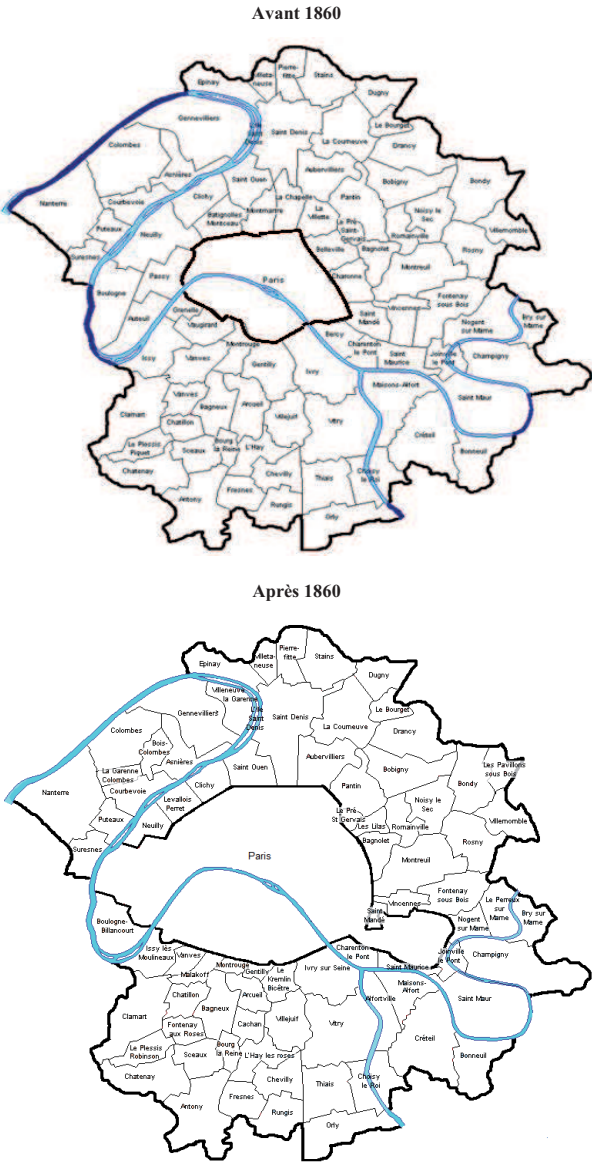


2. La Seine-banlieue

La « Seine-banlieue » voit donc aussi ses limites évoluer, notamment en 1860, mais également avant et après cette date (carte 4 et 5). L'annexe 1 fournit des renseignements sur les créations de communes entre 1800 et 1900.

¹ Ce chiffre de 430 000 individus est égal à la différence entre la population estimée en 1859 et celle estimée en 1860 (Bertillon J., 1880).

Cartes 4 et 5. Population étudiée (ici dans les limites avant 1860)².



² Des cartes par communes précisent l'évolution de la géographie de la zone étudiée (annexe 1).

II. Les sources

En dépit de l'absence de données nominatives due à l'incendie du 24 mai 1871 (pendant la commune de Paris) qui a détruit les deux collections des registres d'état-civil parisien³, les données sur la population du département de la Seine au XIX^e siècle sont foisonnantes. C'est, en effet, à Paris que le premier bureau de statistique municipal a été créé, en 1816 (Dupâquier et Le Mée, 1988) et le travail de collecte et de publication de ce bureau et de ses successeurs a été particulièrement efficace, en particulier entre 1816 et 1860, et à partir des années 1880. Les principales publications couvrent trois périodes :

- *Recherches statistiques sur la ville de Paris et le département de la Seine* (6 tomes entre 1821, 1823, 1826, 1829, 1844 et 1860 ; les deux derniers étant les plus complets). Entre 1856 et 1865, il n'existe pas de publication contenant des séries statistiques précises. Le septième volume des Recherches statistiques était achevé et prêt à être publié mais il a brûlé avec les autres archives de la population parisienne en mai 1871 (Bertillon J., 1880).
- *Statistique municipale de la ville de Paris* entre 1865 et 1879 qui sont des publications mensuelles mais qui contiennent un récapitulatif de l'ensemble de l'année à partir de 1872.
- *Annuaire statistique de la Ville de Paris et des communes suburbaines de la Seine*, à partir de 1880, qui sont les publications les plus détaillées du siècle.

De nombreuses données sont également issues des recensements de la population. Jusqu'en 1880, ils sont publiés dans les *Recherches statistiques sur la ville de Paris et le département de la Seine*. Il n'existe ensuite que très peu de renseignement pendant la période 1860-1880 déjà identifiée comme très lacunaire en statistiques. A partir de 1881 et jusqu'en 1896, ils font, en revanche, l'objet de publications spécifiques (*Résultats statistiques du dénombrement de [...] pour la ville de Paris et le département de la Seine*) qui fournissent de nombreux renseignements à l'échelle des arrondissements mais aussi des quartiers de Paris (ce qui est rare avant cette date).

Finalement, les données disponibles à l'échelle infra-urbaine pour Paris (c'est-à-dire au niveau des arrondissements et des quartiers) sont très rares avant 1851 qui est donc l'une des dates qui sera privilégiée dans cette recherche. Les données sont ensuite assez lacunaires jusqu'en 1881. Les années 1881 et 1891 feront, en revanche, l'objet de la plupart des autres analyses (à l'échelle des quartiers⁴). Quant à la Seine-banlieue, si elle n'est pas oubliée dans ces publications, les données à l'échelle communale sont surtout disponibles à partir de 1891.

³ « Quatre mille registres répartis en une soixantaine de fonds, il s'y ajoutait plus de quatre cents registres tenus par les hôpitaux et une trentaine de registres de décès établis par les maisons religieuses, sans compter les registres antérieurs à 1792 versés en 1860 par les communes récemment annexées à Paris » (Demeulenaere-Douyère, 1982).

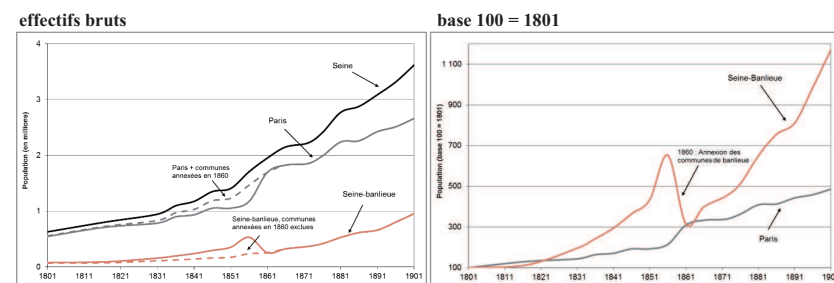
⁴ Le recensement de 1891 a été préféré à celui de 1896 car il est considéré comme l'un des meilleurs du siècle (Farcy, 1991) et parce que le recensement de 1896 ne fournit aucune donnée sur les professions.

III. Urbanisation et industrialisation de la région parisienne

1. Accroissement de la population

La région parisienne connaît, au XIX^e siècle, une véritable explosion démographique, en particulier en Seine-banlieue⁵. Sa population a été multipliée par 8,4 entre 1801 et 1901, mais par un facteur 4,9 à Paris et 11,7 en Seine-banlieue (graphiques 1 et 2).

Graphiques 1 et 2. Evolution de la population en région parisienne depuis 1801.



Sources : *Annuaire statistique de la ville de Paris* (1931-32 pour la banlieue et 1933-34 pour Paris).

« On sait que le trait majeur de l'histoire de Paris au XIX^e siècle est son explosion démographique due au mouvement continu des migrations provinciales : la population de la capitale quintuple en un siècle » (Laroulandie, 1997, p. 9) ; elle passe, en effet, de 547 756 habitants en 1801 à 2 660 559 en 1901⁶, soit un gain de plus de 2,1 millions de personnes (dont 335 000 à 430 000 habitants⁷ par l'annexion des communes en 1860). Mais l'impressionnant envol de la population parisienne paraît très réduit comparé à celui de la Seine-banlieue. Dans le département de la Seine, la population a, en effet, été multipliée par douze, passant de 81 624 habitants en 1801 à 955 862 habitants en 1901⁸. La plupart des migrants qui arrivent dans la région parisienne s'installent en banlieue notamment parce qu'il reste encore assez d'espace pour construire des logements dans la première moitié du siècle alors que Paris est déjà saturé (Beaujeu-Garnier, 1977). La situation parisienne s'améliorera avec l'annexion des communes de banlieue : les nouveaux arrondissements sont moins denses même s'ils se peupleront tout aussi

⁵ Résultats statistiques du dénombrement de 1881 pour la ville de Paris et le département de la Seine et renseignements relatifs aux dénombrements antérieurs, Paris, G. Masson, 1884.

Résultats statistiques du dénombrement de 1886 ..., Paris, G. Masson, 1889.

Résultats statistiques du dénombrement de 1891 ..., Paris, G. Masson, 1894.

Résultats statistiques du dénombrement de 1896 ..., Paris, G. Masson, 1899.

⁶ *Annuaire statistique de la ville de Paris*, 1932-1934, p. 107-108.

⁷ Dans l'*Annuaire statistique de la ville de Paris*, 1932-34, les chiffres de la population sont estimés pour chaque année et la différence entre la population estimée en 1859 et celle estimée en 1860 est égale à 335 000 individus (522 000 entre le recensement de 1856 et celui de 1861).

En 1880, Bertillon estime la population annexée à 430 000, voire 500 000 : « Ces communes annexées représentaient environ 364267 individus au dénombrement de 1856 ; vu leur croît proportionnel à celui de la population totale pendant la période 1856-1861, ils devaient être devenus 430 000 au moment de l'annexion de janvier 1860 ; mais comme le croît par l'immigration, c'est à dire presque tout le croît, se porte en très grande partie dans la banlieue, nous pensons que la population annexée en 1860 devait être bien près de 500 000 ».

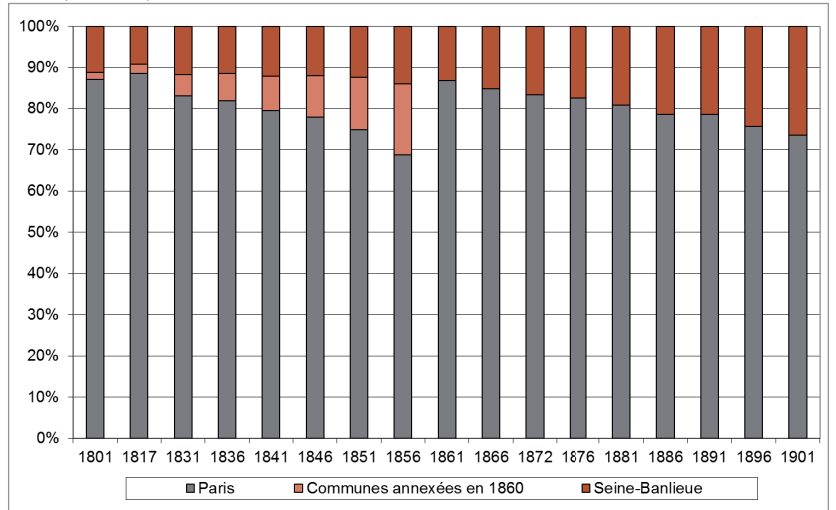
⁸ *Annuaire statistique de la ville de Paris*, 1929-1931, p. 258.

rapidement que les anciens. Après les travaux haussmanniens des années 1860 et 1870, les populations expulsées gagnent la proche banlieue, tout comme une large partie des immigrants qui s'installent toujours de manière privilégiée en banlieue (Bertillon J., 1880).

La croissance de la population est assez linéaire, sauf entre 1856 et 1861, période pendant laquelle l'annexion des communes de la petite banlieue provoque le plus fort accroissement du siècle à Paris, alors qu'en Seine-banlieue la perte de population est tellement élevée qu'elle ne retrouve son niveau d'avant l'annexion qu'à partir du recensement de 1881⁹. Les habitants des seules communes annexées en 1860¹⁰ représentaient, en effet, 56,7 % de la population de Seine-banlieue en 1856 (14,1 % en 1801).

Pour l'ensemble de la région, la croissance de la population a été plus forte, en moyenne, dans la seconde partie du XIX^e siècle que dans la première, avec une envolée de la population de banlieue tenant une place de plus en plus importante dans le département de la Seine (graphique 3).

Graphique 3. Part (%) des populations de Paris et des communes de banlieue dans le département de la Seine (1801-1901).



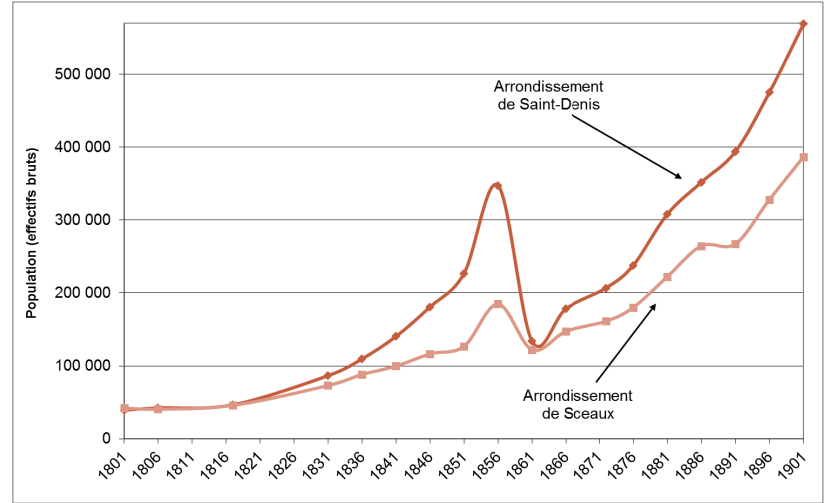
La population de l'ancienne petite banlieue (communes annexées en 1860) représentait 2 % de l'ensemble « Paris et petite banlieue » en 1801, et 20 % juste avant l'annexion, soit dix

⁹ La part de population perdue en banlieue est sensiblement plus forte que le gain de population à Paris car la population de banlieue en 1856 est bien plus réduite que la population parisienne.

¹⁰ Auteuil, Batignolles-Monceaux, Belleville, Bercy, Charonne, Grenelle, La Chapelle, La Villette, Montmartre, Passy et Vaugirard.

fois plus. Avec l'annexion de 1860, la Seine-banlieue (diminuée des communes annexées) retrouve sa place du début du siècle, soit 13 % de la population du département, alors qu'elle représentait près d'un tiers de la population du département à la veille de l'annexion ; son importance dans le département ne cessera ensuite de s'accroître. Cet accroissement se fait-il au même rythme partout ou perçoit-on des différences entre le nord (arrondissement de Saint-Denis) et le Sud (arrondissement de Sceaux) de la banlieue ?

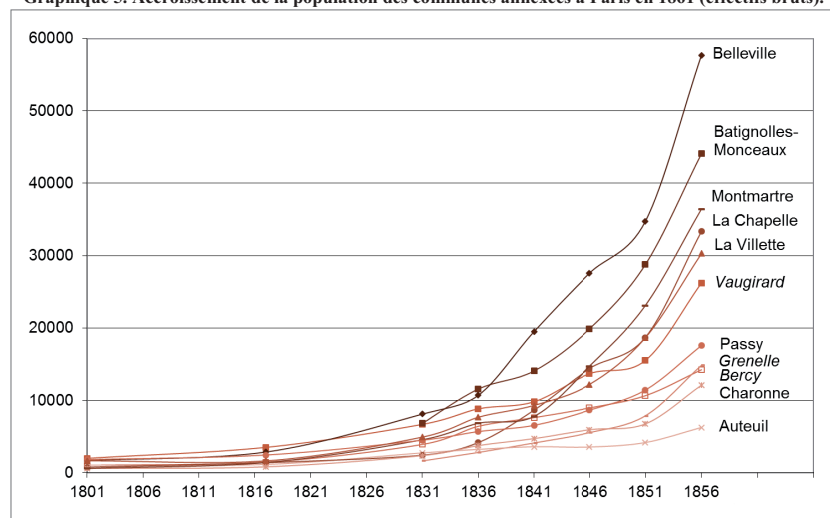
Graphique 4. Accroissement de la population des deux arrondissements de Seine-banlieue (effectifs bruts) entre 1801 et 1901.



Les populations des deux arrondissements de Seine-banlieue sont de taille identique au début du siècle, mais, dès 1817, la population de l'arrondissement de Saint-Denis (au nord) augmente plus fortement que celle de l'arrondissement de Sceaux. Ce phénomène s'explique notamment par le fait qu'un plus grand nombre de communes jouxte Paris dans le premier, cette proximité de la capitale ayant comme conséquence un accroissement très rapide des populations des communes limitrophes (graphique 5). En 1860, parmi les communes annexées, seules trois appartiennent à l'arrondissement de Sceaux et huit à celui de Saint-Denis¹¹, ce qui ramène les populations à un niveau quasiment similaire en 1861 : 133 964 habitants dans l'arrondissement de Saint-Denis et 122 088 dans celui de Sceaux. Par la suite, la population de l'arrondissement de Saint-Denis augmente de nouveau à un rythme plus soutenu que celle de l'arrondissement de Sceaux, avec un gain de 435 102 habitants contre « seulement » 264 708 habitants dans l'arrondissement de Sceaux entre 1861 et 1901.

¹¹ Auteuil, Batignolles-Monceaux, Belleville, Charonne, La Chapelle, La Villette, Montmartre, Passy faisaient partie de l'arrondissement de Saint-Denis. Seuls Bercy, Grenelle et Vaugirard étaient compris dans l'arrondissement de Sceaux. Certaines communes sont seulement en partie annexées à Paris, dont sept de l'arrondissement de Saint-Denis (Aubervilliers, Bagnole, Clichy, Neuilly, Pantin, le Pré-Saint-Gervais et Saint-Ouen) et six dans celui de Sceaux (Gentilly, Issy, Ivry, Montrouge, Saint-Mandé et Vanves).

Graphique 5. Accroissement de la population des communes annexées à Paris en 1861 (effectifs bruts).



En italique, les communes de l'arrondissement de Sceaux (Vaugirard, Grenelle et Bercy).

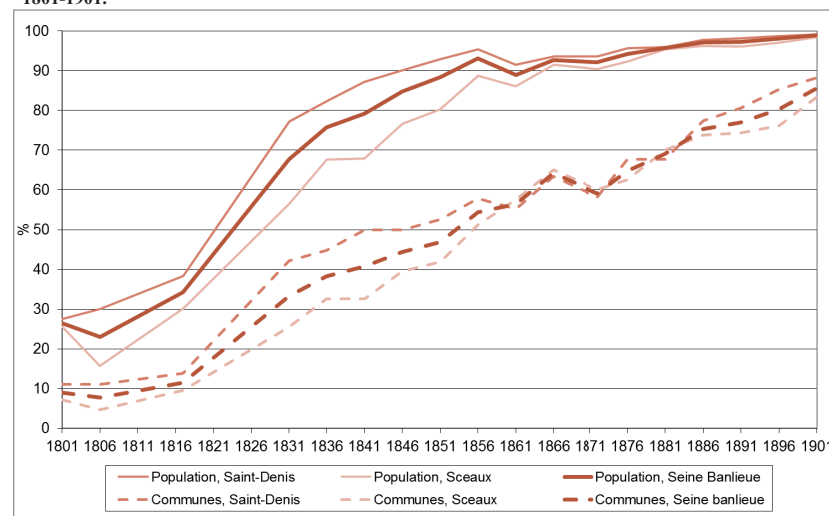
Le rôle de la proximité de Paris est confirmé par la croissance extrêmement élevée des communes de « petite banlieue », qui seront annexées en 1860, en particulier au nord de Paris, dans l'arrondissement de Saint-Denis¹².

2. Urbanisation de la région parisienne

La Seine-banlieue s'urbanise très rapidement et, dès 1836, plus de trois quarts de sa population vit dans des communes comptant plus de 2 000 habitants (ce seuil de 2 000 habitant est considéré dans les recensements du XIX^e siècle celui de la limite rural/urbain, graphique 6). La densification des communes dites urbaines qui accueillent en 1850 90 % de la population alors qu'elles représentent seulement un peu plus de la moitié des communes apparaît particulièrement forte avant l'annexion de 1860. La densité est alors très élevée dans le nord du département (arrondissement de Saint-Denis), comme le confirme l'analyse de l'urbanisation de la Seine-banlieue à l'échelle des communes (cartes 6 à 11).

¹² Belleville, qui est en 1856 l'une des communes les plus peuplées de France¹², Les Batignolles, Montmartre, La Chapelle et La Villette qui atteignent toutes au moins 300 000 habitants en 1856

Graphique 6. Part des communes urbanisées (plus de 2000 habitants) et de leur population, Seine-banlieue 1801-1901.

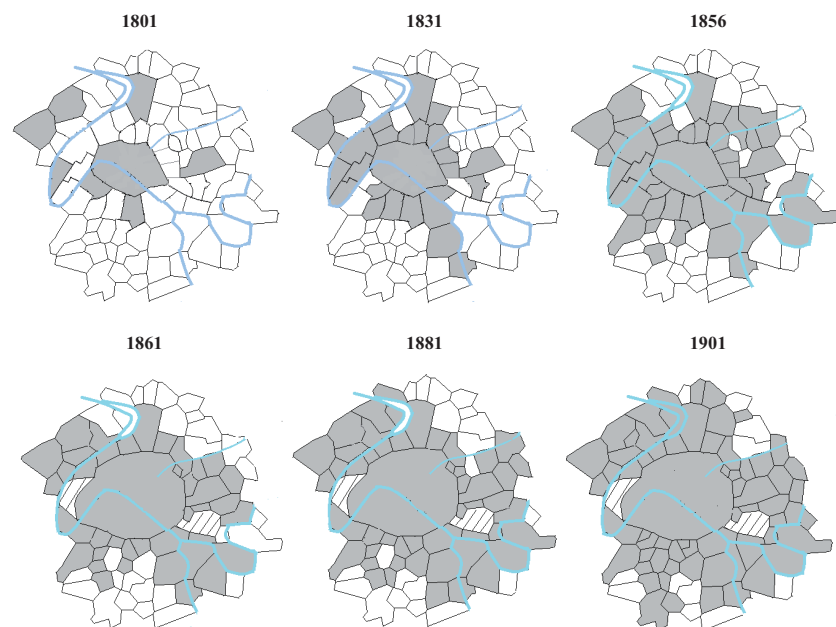


L'urbanisation de la banlieue parisienne est, au départ, le fait des populations les plus aisées qui migrent, soit assez loin de Paris, soit vers des communes encore préservées sur les bords de Seine ou les bords de Marne (Soulignac, 1993). Ces populations se sont surtout dirigées vers les banlieues résidentielles de l'ouest parisien qui, dès le début du siècle, se spécialisent dans « des fonctions de résidence riche » (Daumas et Payen, 1976). A l'est, le bois de Vincennes provoque également une forte attraction et les villégiatures font augmenter les populations des communes le jouxtant, en particulier en été lorsque les Parisiens viennent s'y établir pour quelques mois. Enfin, le sud de Paris est également apprécié pour ces « campagnes à villégiatures et à lotissements » (Soulignac, 1993).

Mais, c'est bien l'industrialisation qui fait augmenter la population des communes limitrophes de la capitale au nord, aidée par la construction du canal Saint-Denis sous la Restauration. « La banlieue nord de Paris, de Pantin à Levallois-Perret et de la Courneuve à Gennevilliers, est le secteur industriel le plus massif de l'agglomération » (Beaujeu-Garnier, 1977, p. 109). Ce développement des communes du nord est favorisé par les voies de circulation joignant Paris aux régions françaises qui se sont le plus développées en dehors de Paris, tout en étant relativement proches : Basse-Seine, Nord, Est. « De ces régions, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, Paris reçoit de plus en plus de matières premières » (Bastie, 1964, p. 138). Les communes voisines de Paris au sud, sont également parmi les premières industrialisées : Malakoff, Montrouge, Vanves ou Gentilly. Au nord-ouest, à Courbevoie, Colombes ou Puteaux, l'installation des industries est, de surcroît, favorisée par la création de lignes de chemin de fer à l'aube des années 1840. Quelques communes sont également très urbanisées dans le sud (Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, Choisy-le-Roi), bien que non limitrophes à Paris. Elles se situent

sur une importante voie de communication : la « route de Choisy [qui] a donné à Vitry un développement que n'ont pas connu des communes purement agricoles comme Chevilly ou Rungis » (Poisson, 1960, p. 230). En plus de cette route, Vitry est également située sur la boucle de la Seine, très appréciée pour l'acheminement des matières premières et le commerce des produits finis. De plus, dans la commune limitrophe de Maisons-Alfort, s'établit le chemin de fer dès 1849 qui provoque une hausse de la population et une forte industrialisation de la commune. A Charenton-le-Pont, comme à Ivry ou Vitry, c'est l'industrialisation qui amène la population (Daumas et Payen, 1976, pp.520 et suiv.). Enfin, à l'est, Noisy-le-Sec est la ville la plus éloignée de Paris à être aussi peuplée. Elle a accueilli, dès 1849, la gare de triage la plus importante de l'est parisien qui relie Paris à l'est de la France (lignes de Strasbourg et Nancy).

Cartes 6 à 11. Urbanisation¹³ du département de la Seine (1801, 1831, 1856, 1861, 1881 et 1901).



A la fin du siècle, le profil urbain de la banlieue parisienne a bien changé. Presque toutes les communes du département de la Seine sont urbanisées. A l'est de l'arrondissement de Saint-Denis, quatre communes comptent encore moins de 2 000 habitants (Bobigny, Drancy, Dugny et Villetaneuse) : elles ne sont pas situées sur les grandes routes partant de Paris, et n'ont accès

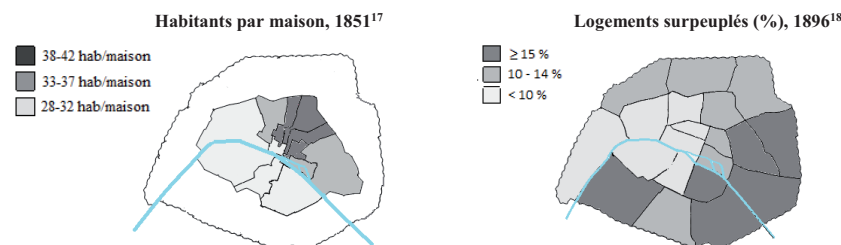
¹³ En gris, les communes de plus de 2 000 habitants (définition de la limite entre populations rurales et urbaines dans les recensements).

au tramway ou à une gare de chemin de fer que très tard¹⁴. Le maire de Villetaneuse espère ainsi en 1878 : « Le prolongement du chemin de grande communication n°9 de Villetaneuse à Pierrefitte étant fait contribuera beaucoup au développement de la commune. »¹⁵. Dans l'arrondissement de Sceaux, le nombre de communes dites rurales est un peu plus important. A l'ouest, seuls Châtenay-Malabry et le Plessis Robinson comptent moins de 2 000 habitants, elles font partie des plus éloignées de Paris. A l'est, l'Haÿ-les-Roses, Chevilly-Larue, Orly et Rungis sont restées les moins peuplées. Ces quatre communes, bien que proches d'une grande route nationale (de Paris à Antibes) et d'autres départementales, n'en ont pas profité car elles ne sont pas directement situées à proximité.

3. Surpeuplement des logements

L'urbanisation massive que subit la région parisienne amène une densification de l'habitat. Dans la première moitié du siècle, la rive droite de Paris est surpeuplée et les conditions de vie y sont très difficiles. La rénovation urbaine a permis de diminuer l'entassement du centre de Paris et a réduit la population ouvrière : avec les travaux de rénovation du centre de Paris, les plus pauvres s'exilent vers la « zone », dans les quartiers périphériques et en banlieue. « Paris déverse sa misère sur la banlieue annexée » (Gaillard, 1997, p. 163). A la fin du siècle, les mauvaises conditions de logement touchent désormais de façon évidente les arrondissements extérieurs de l'est et du sud (carte 13)¹⁶.

Cartes 12 et 13. Surpeuplement des logements



Source : *Recherches statistiques sur la ville de Paris*, 1860, pp. 368-369 ; Source : *Résultats du dénombrement de la ville de Paris*, 1896.

¹⁴ Dans son *Evocation du grand Paris*, tome 3 : *la banlieue nord-est*, Georges Poisson (1961) note les problèmes de communication que rencontrent les communes.

¹⁵ Une enquête a été réalisée, en 1878, auprès des maires des communes de banlieue sur la population de leurs communes (cote DM10/1-6, Archives de Paris)

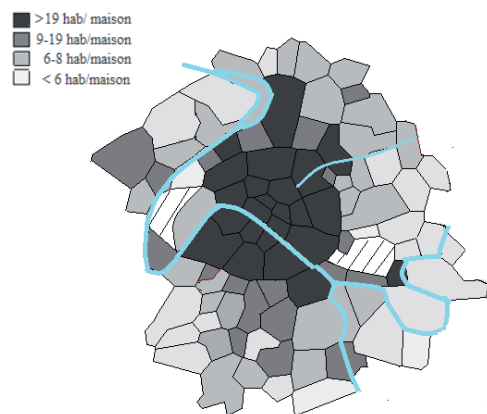
¹⁶ En 1901, 16,6 % des logements n'avaient qu'une pièce, 29,7 % deux pièces, 24,3 % trois pièces, 12,1 % quatre pièces et 17,3 % cinq ou plus (données tirées du recensement de la ville de Paris de 1901, *Annuaire statistique*, 1901, p. 199 (détails par arrondissements pp. 177-197).

¹⁷ « Population normale ou municipale » (c'est à dire les particuliers recensés à domicile, sans les prisons, les hospices etc.) rapportées aux maisons habitées par des particuliers (Source : *Recherches statistiques sur la ville de Paris*, 1860, pp. 368-369).

¹⁸ Source : *Résultats du dénombrement de la ville de Paris*, 1896. « Sur 1 000 habitants, combien vivent dans des logements surpeuplés (moins d'une demi-pièce par personne) ou insuffisants (de une demi à une pièce par personne) ? »

Dans la périphérie (carte 14), la densité des logements est bien plus faible qu'à Paris (ce qui explique qu'avec l'échelle de la carte 14 centrée sur la banlieue, tous les arrondissements de Paris à l'exception du 16^e apparaissent comme très peuplés). Elle est surtout élevée dans la couronne de communes qui jouxte Paris et qui entourent les deux bois (excepté au nord du Bois de Vincennes) ainsi que dans les communes situées au sud de la capitale. Certaines communes sont particulièrement surpeuplées et font augmenter fortement la moyenne départementale, comme Clichy, Pantin, Saint-Denis (plus de 20 habitants par maison), Joinville et Ivry (38 à 40 habitants par maison).

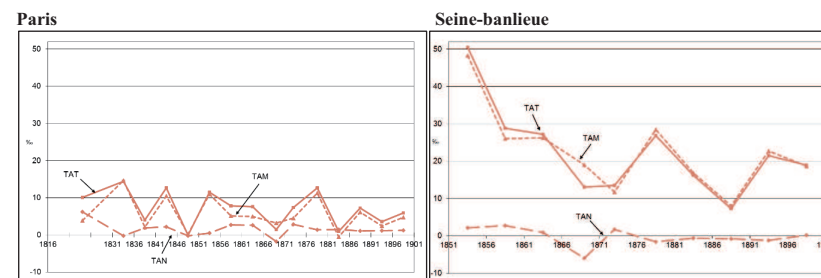
Carte 14. Nombre d'habitants par maison, 1891



4. L'apport migratoire

Pendant tout le 19^e siècle, la croissance de la population parisienne est presque entièrement expliquée par l'apport migratoire (graphique 7). Les périodes de fort accroissement sont toujours liées à l'augmentation du solde migratoire, à tel point que la courbe d'accroissement total semble calquée sur celle de l'accroissement migratoire. Le solde migratoire est presque toujours supérieur au solde naturel (excepté pour les périodes 1817-1830, 1846-1850 et 1881-1885) ; d'autant plus que le solde naturel est surestimé puisqu'une partie des décès parisiens échappe à la statistique, notamment les décès des enfants en nourrice au loin (Van de Walle et Preston, 1974 ; Rollet-Echalier, 1990), comme le précise L-A. Bertillon (1881, p. 148) « un grand nombre d'individus nés à Paris (et notamment les jeunes enfants) quittent leur ville natale et vont mourir au dehors. Dans ce cas, notre statistique enregistre la naissance et n'enregistre pas le décès. Il est vrai qu'un nombre plus grand encore d'individus nés au dehors viennent vivre et mourir à Paris. Mais ces individus sont des adultes : ils fournissent donc plus de naissances que de décès. »

Graphiques 7 et 8. Taux d'accroissement total (TAT), naturel (TAN) et migratoire (TAM) (%), Paris (1817-1901) et Seine-banlieue (1851-1901)¹⁹.



Si la croissance de la population parisienne est presque entièrement due à l'arrivée de nouvelles populations, elle tient beaucoup à l'évolution des migrations au cours du siècle. En effet, alors qu'elles sont au départ plutôt saisonnières et masculines, les migrations deviennent peu à peu définitives et concernent de plus en plus de femmes et d'enfants (Châtelain, 1967). Cette mutation des migrations est liée à l'industrialisation qui « tend à réorienter les flux de migrants, à fixer en ville ceux qui n'étaient autrefois que des migrants saisonniers ou temporaires » (Kesztenbaum, 2006, p. 212).

Dès le début du siècle, plus de la moitié des Parisiens ne sont pas nés à Paris²⁰. Selon L-A. Bertillon (1844, tabl. 119), ils représentaient, en 1833, 47 % de la population²¹. Mais ces chiffres sont vite contestés, notamment par le fils de l'auteur (Jacques) qui estime plutôt la part d'immigrants à 60 %. Piette et Ratcliffe (1993) vont dans le sens de ce dernier et estiment qu'en 1820, 57 à 58 % de la population de Paris n'y étaient pas nés, cette part atteignant 62 à 63 % en 1850. A partir de 1860, seul un tiers des habitants de Paris en est natif ; cette part oscille entre 36,1 % en 1861 et 34,7 % en 1872 selon Gaillard (1997) dont les évaluations sont confirmées par Piette et Ratcliffe (2007) qui estiment qu'il y avait, entre 1861 et 1901, environ 37,6 % de Parisiens d'origine. A partir de 1880, les lieux de naissance des Parisiens sont publiés dans les *Annuaire statistiques* (d'après les données des recensements) : les natifs représentent 32,2 % des habitants de la capitale en 1881 et 36 % en 1901²². La proportion de Parisiens natifs augmente donc de 4 points entre 1881 et 1901 ou, sans doute plus exactement, la part des non natifs diminue.

¹⁹ Il est possible de déterminer le solde naturel (naissances - décès) et d'en déduire, en le soustrayant du gain intercensitaire total, le solde migratoire (les calculs sont effectués comme si les populations étaient recensées le 1^{er} janvier.)

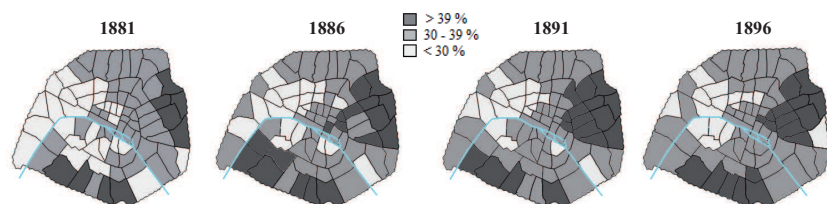
²⁰ L'analyse des migrations à travers les non-natifs a des limites, notamment parce qu'on ne sait pas quand (et donc à quel âge) les individus qui ne sont pas nés à Paris y sont arrivés. Cependant, les sources disponibles étant limitées, ces données permettent tout de même de se figurer l'intensité des migrations vers la capitale.

²¹ 53 % de la population serait née à Paris, 2 % dans le département de la Seine, 41 % en province et les 4 % restants à l'étranger.

²² En 1881, 32,2 % sont nés à Paris, 3,8 % dans une autre commune du département de la Seine, 56,5 % dans un autre département français ou aux colonies et 7,5 % à l'étranger (*Annuaire statistique* de 1881, p. 144) ; et à, respectivement, en 1901, 36 %, 3 %, 54,2 % et 6,8 % (*Annuaire statistique*, 1901, pp. 135-137).

Dans la plupart des quartiers on dénombre, en général, au moins un tiers d'individus nés à Paris, mais peu d'entre eux comptent plus de la moitié de natifs même si leur nombre augmente entre 1881 et 1901 (de 32,2 % à 36 %). Les migrants ne s'installent pas aléatoirement dans Paris : ils sont plus nombreux dans les arrondissements du centre ouest et de l'ouest alors que les natifs se concentrent dans les arrondissements les plus pauvres : ceux de l'est et au sud dans les 14^e et 15^e arrondissements. « Les chiffres confirment donc l'impression qui se dégage de la lecture de la presse et de la littérature pittoresque pour qui l'accent faubourien était celui des vrais Parisiens » (Casselle, 2003, p. 133).

Cartes 15 à 18. Part de natifs parisiens (%) dans chaque quartier à la fin du XIX^e siècle.



Sources : *Annuaire statistique de la ville de Paris*, 1881, 1886, 1896, 1901.

La répartition dans Paris des natifs et des non natifs de la ville est de plus en plus nette entre 1881 et 1896. A partir de 1891 particulièrement, on distingue très nettement le quart nord-est et la couronne extérieure sud qui comptent plus de 40 % d'individus nés à Paris. Les individus natifs de Seine-banlieue sont peu nombreux (environ 3 % entre 1881 et 1896, non présenté ici) ; ils résident en grand nombre sur la rive gauche, dans les 6^e, 13^e et 14^e arrondissements (annexe 2).

Les migrants (nés en Province ou à l'étranger) sont proportionnellement moins nombreux en 1891 qu'en 1881 et la zone qui compte le plus grand nombre d'entre eux se resserre fortement autour des 7^e et 8^e arrondissements. Les étrangers s'installent presque exclusivement sur la rive droite, et surtout à l'ouest. Cependant, tous les étrangers n'habitent pas forcément les quartiers riches ; les Britanniques résident principalement dans l'ouest de la capitale alors que l'on retrouve les Belges dans le nord-est (Pinol et Garden, 2009). Les Provinciaux s'installent également plutôt à l'ouest mais davantage au centre et côté rive gauche que les étrangers. Les choix de résidence dépendent souvent de l'emplacement des gares (l'exemple des Bretons très nombreux près des gares Saint-Lazare et surtout Montparnasse est bien connu²³) ou de certaines professions (les Creusois s'installent dans le 5^e arrondissement pour le commerce du vin et du charbon ; les originaires de la Nièvre travaillant souvent comme nourrices dans les beaux quartiers de l'ouest²⁴). Il est intéressant de noter que les natifs du département de la Seine s'installent

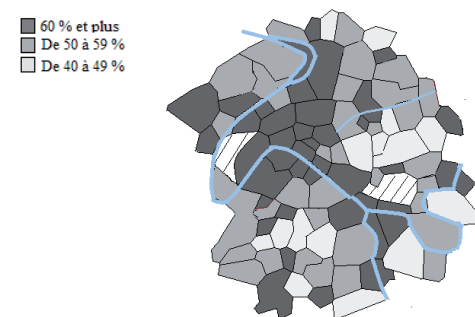
²³ Voir la carte des natifs de Bretagne en 1891 dans *l'Atlas des Parisiens* (Pinol et Garden, 2009, p. 74).

²⁴ Se rapporter aux cartes des zones d'émigration des originaires du Cantal, de la Creuse et de la Nièvre en 1891 (Pinol et Garden, 2009, p. 75).

majoritairement dans les quartiers les plus excentrés, probablement les plus proches de leurs communes d'origine²⁵.

A la fin du siècle, les migrants sont également nombreux en banlieue puisqu'en 1891, 56 % de la population est née en dehors du département de la Seine (60 % à Paris). La croissance de la banlieue s'explique ainsi presque entièrement par l'immigration : « on trouve, en cette fin de siècle [1891], 37,4 arrivants pour 1 000 habitants en banlieue, contre 11,8 pour la capitale » (Farcy, 1991, pp. 21-22).

Carte 19. Proportion de non natifs du département de la Seine, 1891.



Source : *Dénombrement de la population pour la ville de Paris et le département de la Seine, 1891*

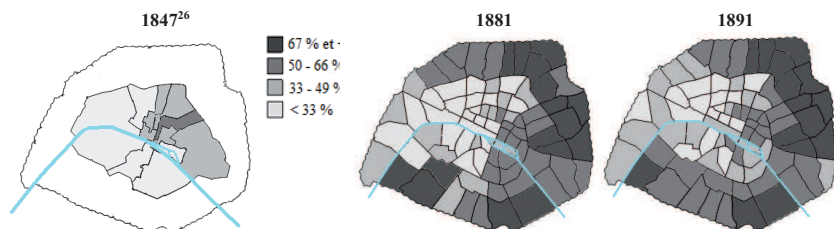
Logiquement, les communes les plus urbanisées et les plus industrialisées (au nord, au nord-est et à l'est dans la boucle de la Seine) accueillent le plus de migrants alors que les communes encore rurales (nord-est particulièrement) sont moins attractives (Farcy, 1991). Il est évident que les migrants s'installent là où il y a du travail et donc près des nouvelles industries alors que les communes où l'on vit principalement de l'agriculture n'ont pas forcément d'emplois pour de nouveaux venus dans une région qui tend davantage vers l'industrialisation que vers un renouveau du monde agricole. « Cela étant, dans les villes où l'agriculture ne compte pratiquement plus, une opposition se dessine entre les communes ouvrières et celles dont le profil social est plus élevé. Dans les premières, les citadins de souche locale sont relativement plus nombreux. [...] Par contre, dans les cités plus « bourgeoises » de l'ouest, les autochtones sont peu nombreux. » (Farcy, 1991, p. 44). Parmi les migrants étrangers, les Belges sont très nombreux à s'installer dans les communes du nord de Paris, les premières sur la route qu'ils empruntent pour arriver dans la capitale française. Selon Farcy (1991), le critère social est cependant plus important pour l'immigration étrangère et le critère géographique pour l'immigration provinciale.

²⁵ Ou sont tout simplement restés dans leur commune d'origine. En effet, les communes de la petite couronne ne sont annexées que depuis 1860 et de nombreux Parisiens sont nés dans des communes de banlieue faisant partie de Paris, à la fin du siècle. Il n'est pas précisé si les individus nés dans une commune annexée sont inscrits comme étant nés à Paris ou dans une autre commune du département de la Seine.

5. Industrialisation et évolution des structures professionnelles

L'urbanisation massive que connaît Paris au XIX^e siècle est en grande partie imputable à l'industrialisation de la capitale (même si, à la fin du siècle la féminisation du mouvement est plutôt liée à l'emploi de jeunes femmes dans les grands magasins ou la domesticité). Dès 1836, Paris s'industrialise par les quartiers de la rive droite (Daumas et Payen, 1976), en particulier à l'est (carte 20) ; la rive gauche suit, mais plus tardivement. En 1856, 60 % de la population parisienne vit de l'industrie ; cette proportion s'affaiblit ensuite (44,1 % en 1872, 44,5 % en 1886) notamment après les travaux d'Hausmann qui désindustrialisent le centre de Paris : « le centre, bouleversé par les travaux de rénovation, devenu lieu de résidence des classes aisées de la population parisienne et centre des affaires, a cessé d'attirer les industriels ; les loyers y sont chers, la main-d'œuvre peu abondante, les centres d'approvisionnement éloignés » (Daumas et Payen, 1976, p. 227). Alors que le centre glisse peu à peu vers le monde des affaires et de la fortune, les populations expulsées par les grands travaux gagnent les quartiers intermédiaires et périphériques du nord-est (10^e, 11^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements). A la fin du siècle, la répartition de la proportion d'ouvriers par quartiers est éloquent (cartes 20 à 22).

Cartes 20 à 22. Proportion d'ouvriers dans la population active, 1847, 1881 et 1891.



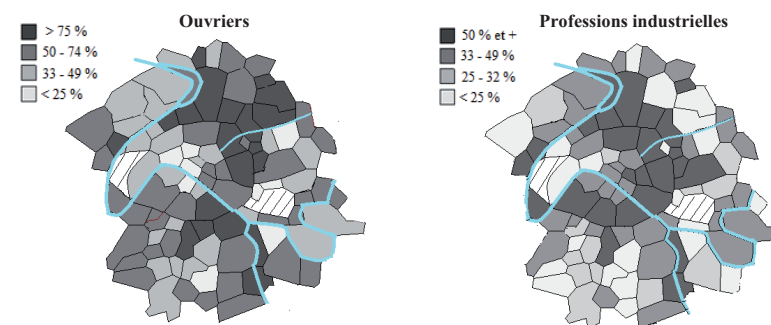
Source : Frey, 1978

Sources: *Dénombrement de Paris*, 1881 et 1891.

C'est souvent à l'est, et spécialement au nord-est que résident les ouvriers parisiens. Il existe une dichotomie très forte entre le centre-ouest et l'ouest d'un côté, et le centre-est et les arrondissements périphériques (16^e, voire 17^e, exceptés) de l'autre. « Les arrondissements nord et est de Paris doivent leur dynamisme démographique particulier au développement d'une vaste zone industrielle qui exerce un attrait irrésistible sur la main d'œuvre. (...) Les 10^e, 11^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements accueillent aussi la population pauvre délogée par les grands travaux entrepris dans le centre » (Daumas et Payen, 1976, p. 295), tout comme de nombreuses communes de l'est de la banlieue (carte 23). Dans les années 1860-1870, les communes de banlieue étaient encore majoritairement agricoles, à quelques exceptions près. A partir des années 1870, la capitale se vide de ses grands établissements industriels alors que la vocation industrielle de la banlieue s'affirme et repousse les activités agricoles de plus en plus loin de Paris : en 1872, c'est plus du tiers des usines qui ont été déplacées de Paris vers la banlieue (Girard, 1981).

²⁶ Les données pour les communes de la petite banlieue (annexées à Paris en 1860) ne sont pas disponibles.

Cartes 23 et 24. Ouvriers²⁷ et professions industrielles²⁸ dans le département de la Seine, 1891.



Source : *Dénombrement de la population pour la ville de Paris et le département de la Seine*, 1891

L'industrialisation de la couronne jouxtant Paris est frappante. Dans 48 % des communes de Seine-banlieue²⁹, plus de 30 % de la population vit d'une profession industrielle (carte 24). Les premières communes de banlieue à avoir été industrialisées sont les communes limitrophes et, parmi elles, celles de la banlieue nord le plus tôt : « la proche banlieue, surtout du nord-est au nord-ouest, fut littéralement truffée de ces usines, et surtout des usines que repoussaient les quartiers les plus centraux. » (Beaujeu-Garnier, 1977, p. 48). Les communes de l'ouest se sont également industrialisées très tôt, mais les types d'industries et les populations qui s'y installent sont différents. « Dans l'Ouest, les actifs industriels sont plus nombreux que les résidents ouvriers car les secteurs de pointe attirent une élite manuelle qui reste attachée à ses faubourgs. Excepté Puteaux (57 % d'ouvriers pour une moyenne de 41,3 % dans toute la banlieue, d'après le recensement de 1891), Suresnes, Clichy (47 %) et Boulogne (50 %), l'Ouest compte peu d'ouvriers alors que l'industrie est prépondérante et les patrons industriels nombreux. A l'Est, Montreuil est la seule commune majoritairement ouvrière avec Choisy-le-Roi (60 % d'ouvriers) et, à un niveau moindre, Alfortville. La prédominance ouvrière éclate au Nord et au Sud. L'industrialisation a fortement prolétarisé les communes de la banlieue nord » (Laroulandie, 1997) et en particulier Saint-Denis, Saint-Ouen, Aubervilliers et Pantin (Arcueil et Gentilly pour le Sud). Autour de cette première couronne, l'industrialisation semble avoir surtout gagné le sud-est du département (autour de la Seine) où les communes agricoles sont déjà repoussées très loin de Paris (carte 29).

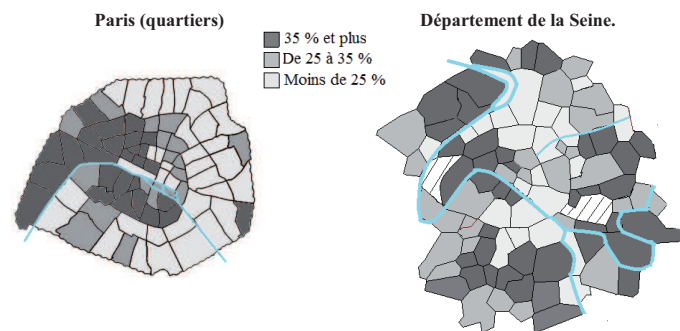
En revanche, les quartiers bourgeois et les nouvelles communes annexées à l'ouest, notamment Auteuil, Passy, Monceau, et Neuilly ont su se préserver des manufactures qu'ils estiment dangereuses pour leurs habitants (Guillerme, 2004).

²⁷ Proportion d'ouvriers dans la population active.

²⁸ Proportion d'individus vivant directement ou indirectement (familles, domestiques) d'une population industrielle dans l'ensemble de la population.

²⁹ 55 % de l'arrondissement de Saint-Denis et 43 % de celui de Sceaux.

Cartes 25 et 26. Proportion de patrons parmi les individus qui exercent une profession, 1891.

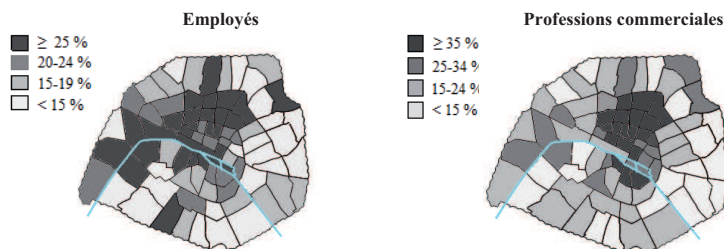


Source : *Dénombrement de la population pour la ville de Paris et le département de la Seine*, 1891.

Les patrons parisiens résident principalement dans le centre-ouest et l'ouest de la capitale. « L'ouest et une partie du sud continuent à se peupler richement ; cette spécialisation bourgeoise amorcée sous la monarchie de juillet est renforcée par la politique de rénovation haussmannienne qui concentre, dans l'ouest de la capitale, les réalisations prestigieuses et les travaux d'embellissement. » (Daumas et Payen, 1976, p. 297). En banlieue également, les « rentiers et propriétaires » [...] sont surtout représentés dans la partie ouest, dans les communes de Neuilly, Asnières, Levallois, ainsi qu'à Courbevoie et Colombes. [...] L'autre région qu'affectionne la bourgeoisie est celle de la banlieue est, particulièrement autour du bois de Vincennes et près de la Marne » (Farcy, 1991, p. 34).

Les activités commerciales se retrouvent, en revanche, au cœur historique de Paris (carte 28), où les employés sont nombreux (carte 27).

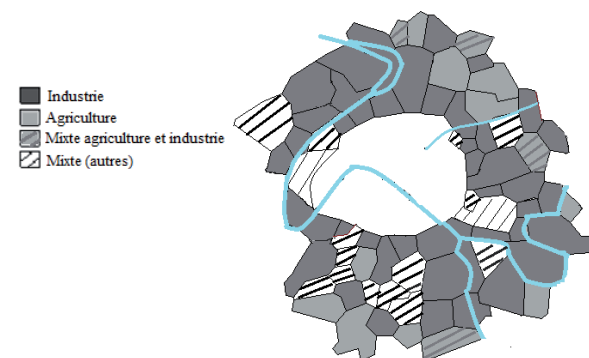
Cartes 27 et 28. Proportion d'employés et d'individus vivant du commerce en 1881.



Source : *Dénombrement de la population pour la ville de Paris et le département de la Seine*, 1891.

Les employés résident principalement dans les arrondissements du centre-ouest et dans les quartiers intermédiaires³⁰ du nord-ouest, en particulier dans les 1^{er}, 2^e et 9^e arrondissements dont plus d'un quart de la population active est employée. La plupart des employés travaillent dans le commerce. En banlieue, le commerce n'est jamais le secteur dominant (plus de 30 % de la population), mais il est important dans plusieurs communes classées « mixtes » (carte 29, annexe 3).

Carte 29. Secteur d'emploi dominant³¹ dans chaque commune de la Seine au recensement de 1891.



Source : *Dénombrement de la population pour la ville de Paris et le département de la Seine*, 1891.

Quant à l'activité agricole, elle est déjà repoussée aux confins du département. Elle perdure dans le nord-est dans les communes les plus éloignées de Paris, derrière une couronne de communes industrialisées et dans les communes les plus au sud du département. En plus des communes majoritairement agricoles, quelques communes « mixtes » sont partagées entre agriculture et industrie. Dans le sud, entre les zones où l'on vit principalement de l'industrie ou de l'agriculture, un groupe de communes « mixtes », alliant l'agriculture et l'industrie mais également les rentiers, le commerce, les professions liées aux transports, s'étend de Chatenay-Malabry à Alfortville. Quant aux habitants des communes du sud-est, près du bois de Vincennes, ils sont plus aisés et même si la majorité travaille dans l'industrie, de nombreux individus vivent du commerce ou de leurs rentes. « Le panorama change vers le sud avec les communes qui bordent le bois de Vincennes. Sans atteindre le luxe des immeubles de Neuilly, les maisons sont ici visiblement très bourgeoises. » (Bastie et Beaujeu-Garnier, 1967, p. 116).

³⁰ Quartiers intermédiaires (des arrondissements 5 à 11) : quartiers situés entre les quartiers du centre (des arrondissements 1 à 4) et les arrondissements périphériques (12 à 20).

³¹ Les secteurs d'emploi dominants sont ceux qui regroupent au moins 30 % de la population (dans le cas des communes « mixtes : agriculture et industrie », chacun de ces types d'emploi regroupe 30 % de la population). Les communes « mixtes, autres » sont celles où aucun secteur d'emploi ne compte au moins 30 % de la population (les détails de cette classification sont fournis dans l'annexe 3).

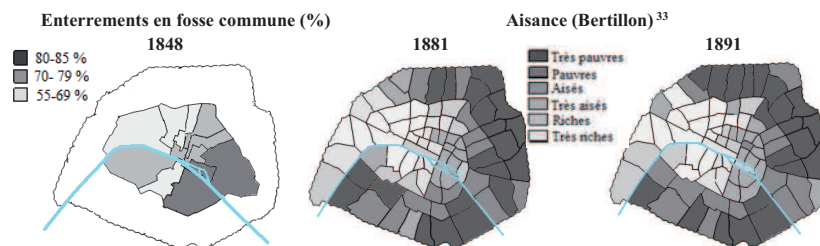
IV. Evolutions des structures socio-économiques

Au cours du XIX^e siècle, malgré les difficultés et la misère de nombreux citadins, la vie des Parisiens s'est peu à peu améliorée. Alors que dans la première partie du siècle l'habitat misérable, l'eau rare et de mauvaise qualité, le manque de lumière et d'air rendent la vie difficile, les Parisiens bénéficient dès le règne de Louis XVIII (1814- 1815, 1815-1824) de l'éclairage au gaz, du pavage et de l'élargissement des rues, de la distribution de l'eau, d'un système d'égout...³² Cette attention à l'hygiène amène la création d'hôpitaux et l'amélioration des services existants avec un effort particulier pour les services de maternité. Une attention spécifique est portée aux enfants, notamment à leur santé et à la baisse de la mortalité infantile, ainsi qu'à l'accès à l'école et à la baisse de l'illettrisme. Avec les grands travaux entrepris durant tout le siècle, ces avantages sont peu à peu diffusés dans tous les quartiers de la capitale, même si ce sont les quartiers riches et les quartiers nouvellement formés ou modifiés qui en bénéficient le plus et en premier. A Paris, comme en banlieue, la vie s'améliore mais les inégalités persistent.

1. Aisance de la population

La répartition spatiale des activités professionnelles à Paris et en banlieue a montré que le cloisonnement social est important en région parisienne au XIX^e siècle. Dès le début du siècle, « la fonction résidentielle [des] quartiers ouest de Paris (ancien) est déjà affirmée. » (Daumas et Payen, 1976, p. 68). Les Parisiens les plus riches résident surtout dans les 1^{er}, 2^e, 3^e et 5^e arrondissements (nord-ouest) et les grands notables et la grande bourgeoisie s'isolent dans les faubourgs Saint-Germain, Saint-Honoré ou à la Chaussée d'Antin. « Le déplacement vers l'Ouest est le plus ancien, il remonte au XVIII^e siècle. Dès cette époque, on constate, chez l'aristocratie et la bourgeoisie, non plus une simple velléité d'isolement, mais une émigration effective loin des quartiers où la population est mélangée, vers des quartiers neufs construits pour soi, où l'on est entre soi, loin du commun, avec des prétentions de confort et d'intimité inaccessibles au cœur des densités fortes et pouilleuses du centre » (Ariès, 1971, p. 132).

Cartes 30 à 32. Aisance des populations au XIX^e siècle à Paris.



Sources : *Recherches statistiques sur la ville de Paris*, 1860, p. 321 ; *Résultat du dénombrement...*, 1881 et 1891.

³² Voir les différents ouvrages de la *Nouvelle Histoire de Paris* qui traitent de ces améliorations pour les différentes époques : De Bertier de Sauvigny, 1977 ; Vigier, 1991 ; Girard, 1981 ; Casselle, 2003.

³³ Pour saisir le niveau de richesse des quartiers et des arrondissements, J. Bertillon (1895) construit une classification qui tient compte du nombre de domestiques, d'ouvriers, du surpeuplement des logements et du nombre de contrats de mariage.

L'idée est répandue que les différentes classes sociales étaient très mélangées au début du XIX^e siècle, dans une stratification verticale résumée par une formule de Røderer bien souvent reprise : « Les marchands occupent le bas ; les gens riches le premier ; les salariés le troisième ; les ouvriers le quatrième ; les pauvres les étages supérieurs. » Ariès (1971, p. 129) explique ainsi que jusqu'au milieu du siècle, « la surpopulation ne permet aucune spécialisation sociale. Il n'y a pas de quartiers populaires et de quartiers bourgeois, mais une même masse grouillante d'humanité, où s'entassent pêle-mêle toutes les conditions. ». Pourtant, même si elle est peut-être moins marquée que par la suite, la différenciation sociale et économique apparaît spatialement à Paris, comme le montre la proportion d'enterrements en fosse commune³⁴ (carte 30). La plupart des quartiers pauvres se situent à l'est de la ville mais le centre de la capitale compte également son lot de misère. Les quartiers du Louvre à l'Hôtel de Ville, Saint-Marcel ou Saint-Jacques (Chevalier, 1958), ainsi que les alentours de la Place Maubert (quartier des chiffonniers) sont particulièrement misérables, tout comme l'Ile de la Cité dont les descriptions de Sue (1842-43 (édition de 1989 : p.33) donnent une idée de la misère régnante :

« Les maisons, couleur de boue, étaient percées de quelques rares fenêtres aux châssis vermoulus et presque sans carreaux. De noires, d'infectes allées conduisaient à des escaliers plus noirs, plus infects encore, et si perpendiculaires, que l'on pouvait à peine les gravir à l'aide d'une corde à puits fixée aux murailles humides par des crampons de fer. »

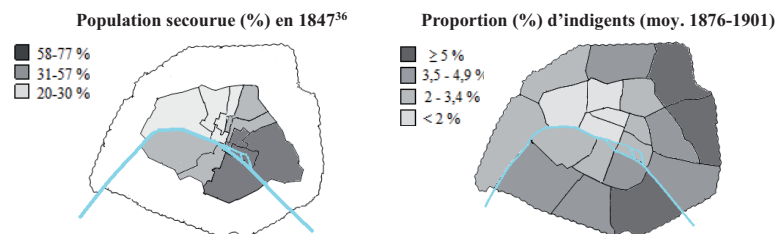
La différenciation est-ouest de l'aisance est donc déjà ancrée au début du XIX^e siècle et les bouleversements de la seconde moitié du siècle (grand travaux, annexion de communes de banlieue, désindustrialisation du centre) ne feront qu'accentuer ce cloisonnement social : « Avant 1860, les barrières du mur d'octroi, surtout celles du sud (barrière d'Italie, barrière Saint-Jacques, barrière d'Enfer) et les quartiers miséreux de la Cité et de la place Maubert sont regardés comme d'épouvantables coupe-gorges. Après 1860, la concentration prolétarienne dans les faubourgs déplace peurs et mauvais lieux » (Laroulandie, 1997, p.17). A la fin du siècle, les quartiers centraux se sont enrichis (cartes 31 et 32) et les populations les plus pauvres se trouvent repoussées vers les arrondissements périphériques de l'est et du sud.

La population indigente secourue est importante, en particulier au début du 19^e siècle (même si elle n'est pas exceptionnelle en comparaison avec les autres grandes villes du pays). En 1802, plus d'un cinquième des Parisiens a droit à des secours, 16,5 % en 1813 et 12,7 % en 1818. Entre 1830 et 1850, 6,5 à 9 % (maximum en 1832, année du choléra) des Parisiens sont indigents³⁵ ; et dans la seconde moitié du siècle, 5,5 à 6,3 % des habitants de la capitale sont toujours aidés par la ville. A partir des années 1890, ils ne sont plus que 2 % (Gaillard, 1997).

³⁴ Les indicateurs de richesse sont peu nombreux dans les statistiques de la première moitié du siècle. La proportion d'enterrements dans une fosse commune donne une idée de la part de la population de chaque arrondissement qui ne peut se payer un enterrement. Elle est cohérente avec la proportion d'indigents (carte 33) et d'ouvriers (carte 20).

³⁵ Données tirées des différents volumes des *Recherches statistiques sur la ville de Paris et le département de la Seine*.

Cartes 33 et 34. Indigents et population secourue par arrondissement.



Sources : *Recherches statistiques sur la ville de Paris et le département de la Seine, 1860* ; *Annuaire statistique de la ville de Paris, 1879 à 1901*.

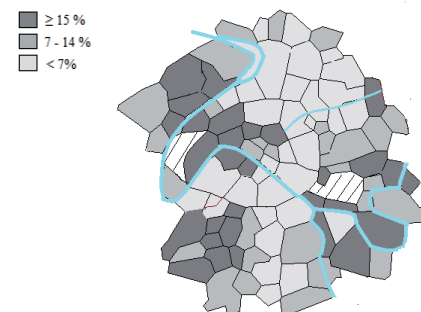
Comme l'analyse de l'aisance selon les quartiers l'indiquait déjà, les populations les plus pauvres résident à l'est de la ville et sont logiquement les plus secourues. En 1817, les proportions d'indigents vont du simple au double entre les (anciens) arrondissements riches (6,7 % dans le 2^e, 8,4 % dans le 4^e) et les (anciens) arrondissements pauvres (21,5 % dans le 9^e et 22,6 % dans le 12^e). Même si le nombre d'indigents baisse fortement entre le milieu et la fin du XIX^e siècle (de 5,4 % de la population en 1861 à 2,1 % en 1901), leur répartition dans la ville reste quasiment identique. Ils sont nombreux dans les arrondissements pauvres de l'est, en particulier dans le 19^e, le 20^e (nord-est) et le 13^e (sud-est) mais aussi dans le 5^e arrondissement qui jouxte ce dernier et qui fait alors encore partie des arrondissements pauvres de Paris. Les veufs et veuves sont les plus touchés : près d'un dixième d'entre eux sont inscrits comme indigents en 1901, contre 1,8 % des mariés et seulement 0,7 % des célibataires. En 1889, seuls 28 % des indigents avaient moins de 60 ans, plus de 36 % avaient entre 60 et 70 ans, plus de 30 % de 70 à 80 ans et 5 % avaient plus de 80 ans. Ce n'est donc pas seulement la solitude, mais également l'incapacité à travailler et donc à se suffire qui mène aux secours publics.

Même si la situation du peuple est souvent meilleure à Paris qu'en province : « salaires plus hauts, dépassant fréquemment 3 francs par jour, possibilités de travail plus variées, perspectives d'ascension sociale pratiquement impossibles ailleurs, salaires féminins plus élevés... » (Gaillard, 1997, p. 137), les Provinciaux « montés à Paris » avec l'espoir de gagner plus d'argent s'adaptent parfois mal à la grande ville. Ainsi, à la fin du XIX^e siècle, plus des trois quarts des indigents de la ville de Paris étaient nés en province (20,5 % à Paris, 2,4 % dans le département de la Seine et 1,5 % à l'étranger en 1901)³⁷. Selon Chevalier (1950, p. 219), « ce séjour prolongé et bientôt continu des provinciaux à Paris va amener la formation d'une masse ouvrière plus uniforme par sa constitution et plus uniforme aussi par sa misère. »

En banlieue, les communes bourgeoises (appréhendées ici à travers la proportion de rentiers et déjà entrevues par la proportion de patrons, carte 26) se situent dans trois zones (carte 35) : au nord-ouest de Paris entre le bois de Boulogne et le pli de la Seine en continuité des riches arrondissements de l'ouest parisien, au sud-ouest autour de Fontenay-aux-Roses et à l'est

autour du bois de Vincennes. A Paris comme dans sa banlieue, l'aisance est donc très déterminée spatialement.

Carte 35. Part des individus vivant de leurs revenus dans le département de la Seine, 1891.

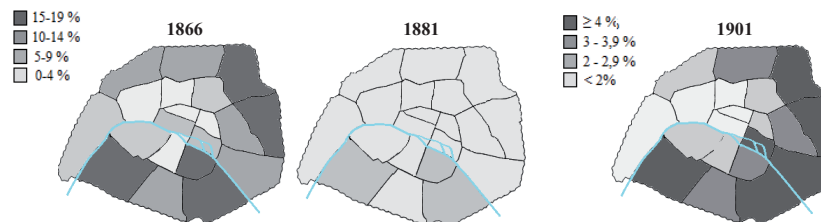


Source : *Dénombrement de la population pour la ville de Paris et le département de la Seine, 1891*.

2. Baisse de l'illettrisme

L'amélioration des conditions de vie des Parisiens passe également par une baisse de l'illettrisme. Dès 1866, 97 % des Parisiens et 90 % des Parisiennes signent leur acte de mariage. En 1876, ces proportions passent respectivement à 98 % et 94 %, puis à 99 % et 97 % cinq ans plus tard. A partir de 1886, l'écart entre les hommes et les femmes est quasiment nul, et dès 1891, la quasi-totalité des hommes et des femmes vivant à Paris signent à leur mariage³⁸.

Cartes 36 à 38. Illettrisme (femmes ne signant pas au mariage en 1866 et 1881 et femmes ne sachant pas lire et écrire en 1901).



Sources : *Statistiques municipales de la ville de Paris (1866)* ; *Annuaire statistique de la ville de Paris (1881 ; 1901)*.

La répartition de l'illettrisme est inégale dans la ville. Les riches arrondissements du centre et de l'ouest comptent beaucoup moins d'illettrés que les arrondissements populaires de l'est

³⁶ Proportion (%) de la population de chaque arrondissement inscrite pour des bons de pain en 1847.

³⁷ *Annuaire statistique de la ville de Paris, 1901*, pp. 624 et suiv.

³⁸ Pour ces deux dernières années, les écarts entre les hommes et les femmes sont extrêmement faibles.

(en particulier les 19^e et 20^e arrondissements) et du sud (en particulier les 5^e, 13^e et 15^e arrondissements). En 1901, moins de 5 % des Parisiens ne savent alors ni lire ni écrire (carte 33)³⁹. C'est toujours dans les arrondissements les plus pauvres que l'illettrisme est le plus fort (6,8 % dans le 13^e arrondissement) alors qu'il ne concerne, dans les arrondissements riches, que moins de 2 % de la population (on peut d'ailleurs supposer que ces 2 % comptent beaucoup de domestiques ou autres employés des familles riches). Les écarts paraissent faibles mais les taux varient tout de même du simple à plus du double.

Malgré de nombreux efforts depuis les années 1850, intensifiés lorsque la loi du 16 juin 1881 établit la gratuité absolue de l'enseignement primaire public et celle du 28 mars 1882 son obligation et sa laïcité (Casselle, 2003), le nombre d'écoles est insuffisant à Paris pour accueillir tous les enfants. Les habitants des arrondissements populaires ont un moins bon accès à l'instruction, ce qui explique les efforts de la fin du siècle pour y construire des écoles maternelles et élémentaires⁴⁰. Pourtant, selon un observateur contemporain, « lorsqu'on visite les quartiers populeux, si on pénètre dans les faubourgs et sur les boulevards extérieurs, on est surpris de la quantité d'enfants des deux sexes qui circulent à tort et à travers, à l'heure où ils devraient être à l'école [...] ; leurs parents sont souvent au travail ; [les enfants] rentrent à l'heure et laissent supposer qu'ils viennent de quitter la classe. [...] Rien de surprenant, dans ces conditions, qu'il se trouve encore à Paris des enfants qui ne savent ni lire ni écrire » (Commenge, 1897).

En banlieue, le taux d'analphabétisme des conscrits de la fin du siècle est deux fois plus fort qu'à Paris (Farcy et Faure, 2003). Malgré toutes nos recherches, nous n'avons malheureusement pas pu trouver de données concernant l'illettrisme dans les communes de la banlieue parisienne. Il serait possible de compter les signatures au mariage dans chaque commune, mais cela demanderait une somme de travail supplémentaire considérable et constituant une recherche intéressante en soi.

3. Pratique religieuse

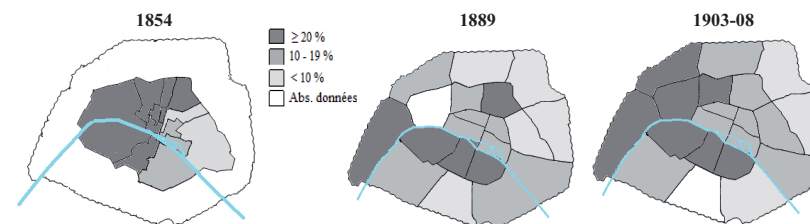
Les modifications structurelles touchent également la pratique religieuse, déjà très faible à Paris depuis le XVIII^e siècle (Chaunu et al., 1998) et qui s'affaiblit encore au cours du XIX^e siècle (Boudon, 2001). Mais la sécularisation de la société parisienne ne touche pas tous les quartiers avec la même intensité (cartes 32 à 34).

Au milieu du siècle, la pratique religieuse est nettement plus élevée dans les quartiers bourgeois que dans les quartiers populaires. Dans ces derniers, une contrainte sociale moins forte et un certain désencadrement religieux aboutissent à une moindre pratique ; mais cela ne doit pas conduire à minimiser d'autres formes de la piété populaire qui restent encore présentes dans les comportements. A la fin du siècle, le taux de Pascalisants indique les mêmes tendances qu'en 1854 : les milieux les plus aisés fêtent plus la Pâque. Quelques nuances peuvent cependant être apportées puisque le 5^e et le 10^e arrondissements, pourtant populaires, ont des taux assez élevés (respectivement 24 et 21 % en 1889 et 35 et 15 % en 1903-1908) qui restent tout de même inférieurs à ceux des riches 7^e, 8^e, 9^e ou 16^e arrondissements.

³⁹ Malheureusement, ce renseignement n'existe pas avant le recensement de 1901.

⁴⁰ A ce propos : Luc, 1997.

Cartes 39 à 41. Taux de Pascalisants⁴¹, par arrondissements 1854, 1889, 1903-08⁴².

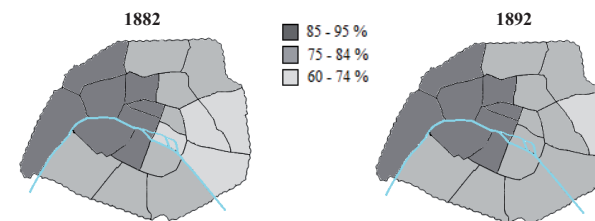


Source : Boulard, 1982

Les *Annuaire statistiques* précisent si les enterrements de chaque arrondissement ont été célébrés avec ou sans cérémonie religieuse. Cet indicateur, bien que toujours biaisé par la représentation sociale qu'est un enterrement et son coût, est également un indice d'attachement spirituel.

Ces deux indicateurs du niveau de religiosité vont dans le même sens : c'est bien à l'ouest de la ville que l'on retrouve le plus de catholiques pratiquants. La carte des enterrements religieux (cartes 42 et 43) englobe le centre ouest (1^{er} et 2^e arrondissements), contrairement à celle des taux de Pascalisants (cartes 39 à 41), mais c'est bien dans les 1^{er}, 2^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e, 16^e et 17^e arrondissements que la pratique religieuse est la plus soutenue. En revanche, à l'est de la ville, la pratique est faible, en particulier dans le 20^e arrondissement (Laroulandie, 1997). Pour Boudon (2001), s'appuyant sur les dires de l'Abbé Meignan, la pratique est particulièrement faible dans les quartiers populaires, et en particulier à Ménilmontant (20^e arrondissement) en raison de la mobilité des populations ouvrières qui ne restent pas plus de deux à trois ans au même endroit. Jacquemet (1984) tire les mêmes conclusions pour Belleville.

Cartes 42 et 43. Enterrements avec cérémonie religieuse (% du total), par arrondissements.



Sources : *Recherches Statistiques sur la ville de Paris*, 1882 (p. 217) et 1892 (p. 286).

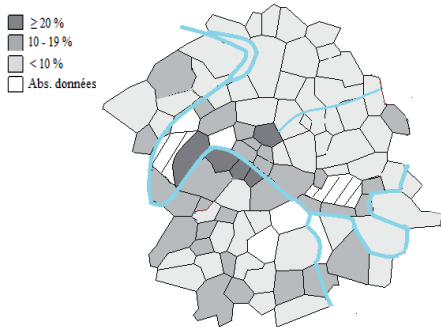
En banlieue, la pratique pascalle est encore plus faible qu'à Paris à la fin du siècle (carte 37). Peut-on attribuer cela au nombre important de migrants (en se rapprochant de Boudon,

⁴¹ Le taux de Pascalisants désigne les personnes qui se soumettent à l'obligation sacramentelle de la confession annuelle et de la communion en temps pascal.

⁴² Les données de 1854 sont fournies selon les arrondissements actuels et nous les avons transférées selon les anciens arrondissements en vigueur en 1854.

2001) ? La confrontation avec la carte des habitants de Seine-banlieue nés ailleurs (carte 14) ne semble pas pouvoir complètement appuyer cette théorie à l'échelle des communes. Les communes où les pratiquants sont les plus nombreux se situent, pour la plupart, dans l'arrondissement de Sceaux, c'est à dire au sud de Paris, dans les communes les plus riches ; ainsi que dans les communes aisées de l'ouest (Colombes, Levallois-Perret) ou entourant le bois de Vincennes. De manière générale, à Paris comme dans le reste du département de la Seine, ce sont les habitants des communes les plus aisées qui respectent le plus les pratiques catholiques.

Carte 44. Taux de Pascalisants, 1889.



Source : Boulard, 1982

V. Evolutions des structures démographiques

L'arrivée massive de populations des provinces françaises ou de l'étranger et la mobilité résidentielle à l'intérieur même de la zone étudiée ont fortement modifié les structures démographiques (distribution par sexe et âge, rapport de masculinité, états matrimoniaux) des populations.

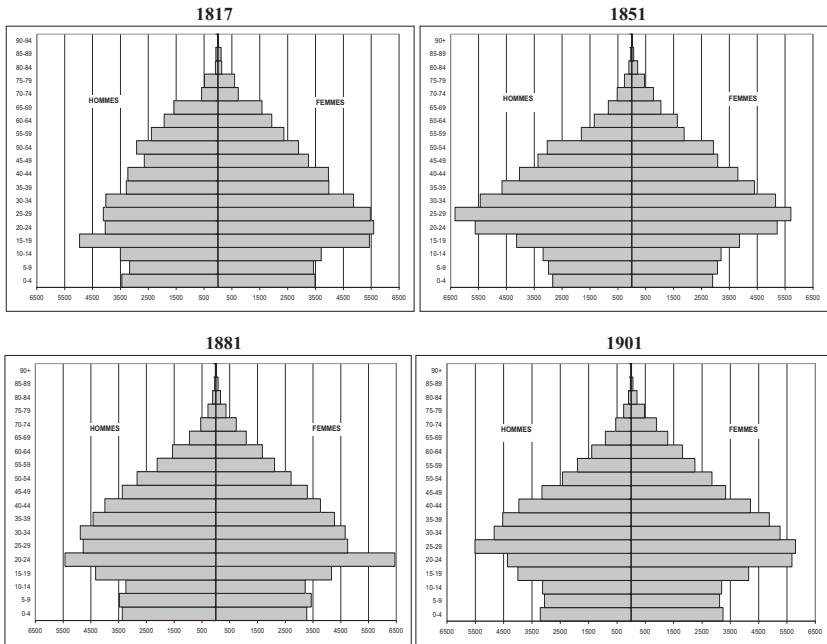
1. La structure par âge et sexe des populations

La structure par sexe et âge de la population (représentée ici sous forme de pyramides proportionnelles, graphiques 9 à 12) a finalement assez peu évoluée à Paris au cours du XIX^e siècle. En 1851⁴³, la forme « typique » de la pyramide des âges parisienne apparaît déjà : une base rétrécie qui indique une faible proportion d'enfants (en plus d'une fécondité faible et d'une mortalité élevée, l'envoi en nourrice affaiblit encore leur nombre, voir plus loin), des « excroissances » entre 20 et 29 ans (voire 34 ans) montrant une prédominance des jeunes adultes dans la population (fortement imputable aux migrations) et un rétrécissement progressif à partir de 30 ans. Il faut noter que l'absence des vieillards est renforcée par un certain nombre de retours dans les localités d'origine à l'heure de la retraite (Braudel et Labrousse, 1976). Paris est, au XIX^e siècle, une ville de jeunes adultes.

⁴³ Elle est déjà visible dès 1836 (voir annexe 4) mais c'est vraiment en 1851 qu'elle a sa forme « définitive ».

Le changement le plus visible se situe entre 1817 et 1851, mais c'est parce que le recensement de 1817 ne tient pas compte des « populations comptées collectivement » : hôpitaux, hospices, casernes, prisons qui sont majoritairement masculines⁴⁴. Jusqu'à la fin du siècle, la pyramide des âges de Paris garde à peu près la même forme. Cependant, son léger bombement vers le haut indique un faible vieillissement de la population ; et les excroissances, visibles sur toutes les pyramides aux âges adultes, variant entre la droite et la gauche, indiquent des changements dans le rapport de masculinité encore une fois liés aux changements de migrations : très masculines au début de la période et de plus en plus féminines, voire majoritairement féminines, à la fin du siècle. En 1851 et 1856, le losange est particulièrement écrasé, les barres représentant les 20-34 ans sont très fournies. Puis, à partir de 1861 (et donc après l'annexion des communes, annexe 3), la forme de la pyramide est plus rassemblée : la proportion d'enfants augmente légèrement, la part des adultes diminue un peu et elle s'épaissit vers le haut. Parmi les pyramides de la fin du siècle, le groupe d'âge 20-24 ans paraît étonnement surreprésenté en 1881. Après l'avoir analysé longuement⁴⁵, il semble que ce qui pourrait apparaître comme une anomalie ne soit imputable qu'à des arrivées massives de jeunes gens.

Graphiques 9 à 12. Pyramides des âges proportionnelles (pour 100 000) de la population parisienne⁴⁶.



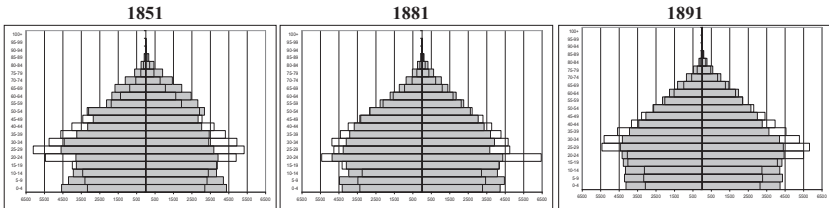
⁴⁴ Les vingt années de guerre du début du siècle et la forte domesticité féminine jouent également sur la forme de cette pyramide.

⁴⁵ Voir l'analyse de la spécificité de la pyramide des âges de 1881 en annexe 5.

⁴⁶ Les pyramides des âges proportionnelles de l'ensemble des recensements disponibles se trouvent en annexe 4.

Au milieu du siècle, les pyramides de Paris et de banlieue diffèrent beaucoup, mais elles tendent à se ressembler de plus en plus au cours du siècle. En 1851, la population de banlieue compte proportionnellement plus de jeunes et de personnes âgées que la population parisienne. Puis, en 1881 et en 1891, la banlieue compte de plus en plus d'adultes et sa proportion d'enfants diminue, en n'atteignant jamais les très faibles niveaux parisiens, probablement parce que les enfants de banlieue sont plus rarement envoyés en nourrice en dehors du département que les petits Parisiens.

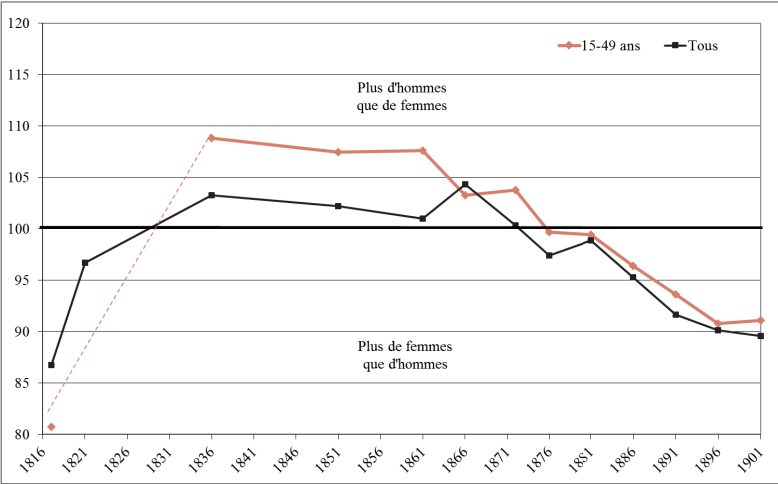
Graphiques 13 à 15. Pyramides des âges proportionnelles (pour 100 000) de la Seine-banlieue (en gris) et de Paris (sur imprimé).



2. Le rapport de masculinité

A Paris, entre 1836 et 1871, les hommes sont plus nombreux que les femmes ; mais le rapport s'inverse après cette date (graphique 16).

Graphique 16. Rapport de masculinité (%) à Paris de 1801 à 1901.

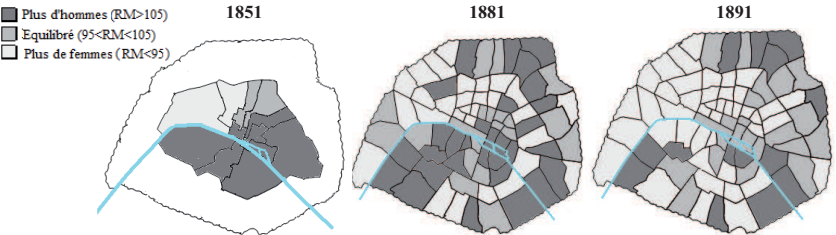


En 1817, le rapport de masculinité est particulièrement déséquilibré. « Il faut se rappeler que cette statistique de 1817 ne tient pas compte de la population comptée collectivement dans les hôpitaux, les hospices, les casernes, les prisons, les garnis ; or, dans ces trois derniers domine évidemment l'élément masculin. D'autre part, il faut tenir compte des vides creusés dans la population masculine d'âge actif par vingt années de guerres. Enfin, on peut y voir l'abondance relative de la domesticité féminine » (De Bertier de Sauvigny, 1977, p. 163). Le recensement effectué en 1821 (et dont il ne reste presque plus aucune trace, mis à part le nombre d'individus par sexe) fait état d'un rapport de masculinité de 96,7 %, ce qui laisse donc penser que c'est bien, en majeure partie, l'omission de la population comptée collectivement qui explique le faible rapport de masculinité en 1817.

Du recensement de 1836 à celui de 1861, la tendance s'inverse : les hommes sont plus nombreux, ce qui s'explique par une forte immigration des jeunes hommes célibataires (rapport de masculinité selon l'état matrimonial en annexe 6). En 1872, l'effectif des deux sexes est presque identique dans la capitale, pour se déséquilibrer par la suite à l'avantage des femmes. Dans le dernier quart du siècle, les jeunes femmes en âge de travailler arrivent massivement, comme le confirme la répartition par âge puisque dès 1876, le déséquilibre en faveur des femmes est uniquement dû à la classe d'âge 20-30 ans⁴⁷. Comme le résume bien Gaillard (1997, p. 158), « la supériorité des hommes tient pour l'essentiel à l'immigration et le tassement que l'on constate après 1860 correspond tout naturellement à celui du nombre des migrants ».

Durant tout le XIX^e siècle, le rapport de masculinité varie beaucoup d'un quartier à l'autre (cartes 38 à 40). Les riches quartiers de l'ouest sont les plus féminins, en raison de la présence de nombreuses domestiques et, à la fin du siècle, de l'arrivée de jeunes femmes venant travailler dans les grands magasins. Dans les arrondissements populaires et ouvriers de l'est et du sud (et du centre est pour 1851 et 1881), en revanche, le rapport de masculinité est plus équilibré durant tout le siècle, voire à l'avantage des hommes pour les célibataires. Ces déséquilibres sont surtout notables dans le groupe d'âge 20-39 ans. Ils sont également, logiquement, bien davantage imputables aux célibataires (veufs et divorcés également) qu'aux individus mariés).

Cartes 45 à 47. Rapport de masculinité des individus de 15-49 ans en 1851, 1881 et 1891.

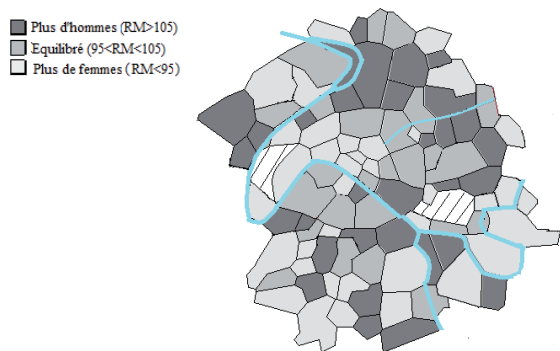


Source : Recherches statistiques sur la ville de Paris, 1860 ; Dénombrement de la population pour la ville de Paris et le département de la Seine, 1891.

⁴⁷ Comme l'étude des pyramides des âges l'avait montrée.

En banlieue, le rapport de masculinité est le même qu'à Paris à la fin du siècle mais plus favorable aux hommes en 1851⁴⁸. A la fin du siècle, les hommes sont donc moins nombreux qu'en 1851 à tous les âges. Ce rééquilibrage du rapport des sexes est sans doute lié à une évolution des migrations, déjà signalée pour Paris. En effet, les migrations vers la région parisienne se féminisent à la fin du siècle et les familles immigreront également plus souvent alors qu'elles sont déjà formées.

Cartes 48. Rapport de masculinité (15-49 ans) dans le département de la Seine en 1891.



Source : *Dénombrement de la population pour la ville de Paris et le département de la Seine, 1891.*

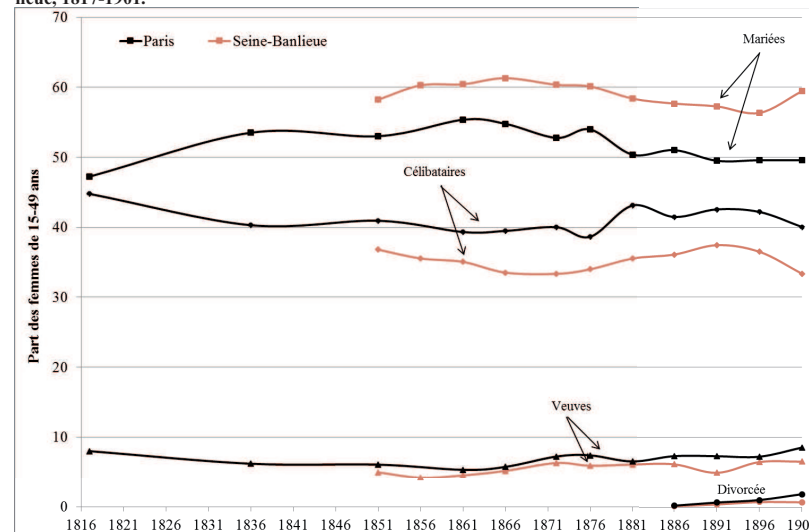
En banlieue également, le rapport de masculinité est différencié selon les communes (carte 41). En 1891, il est particulièrement déséquilibré en faveur des femmes dans les communes les plus aisées alors qu'il l'est un peu moins dans les zones industrielles même si cette relation n'est pas automatique.

3. Les états matrimoniaux

La distribution des états matrimoniaux est bien différente entre Paris et sa banlieue. Dans la seconde moitié du siècle, alors que les femmes mariées représentent 55 à 60 % des femmes en banlieue, elles ne sont que 47 à 54 % à Paris. La capitale compte, en revanche, davantage de femmes célibataires (autours de 40 %) que la banlieue (autours de 35 %).

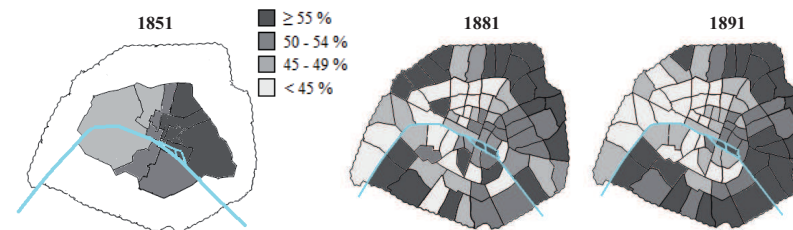
⁴⁸ Saine-Banlieue : 115 en 1851, 108 en 1881 et 102 en 1891, contre respectivement 107, 108 et 102 pour Paris.

Graphique 17. Distribution des femmes âgées de 15 à 49 ans par état matrimonial, Paris et Seine-banlieue, 1817-1901.



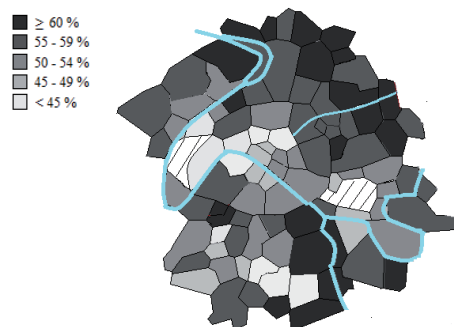
En Seine-banlieue, l'arrondissement de Sceaux a, au milieu et à la fin du siècle (1851 et 1891) proportionnellement plus de femmes mariées parmi l'ensemble des femmes en âge de procréer que l'arrondissement de Saint-Denis, même si les écarts sont moindres à la fin du siècle.

Cartes 49 à 51. Proportion de femmes mariées parmi les femmes de 15-49 ans, par arrondissements.



Les cartes de la proportion de femmes mariées correspondent assez bien à celles du rapport de masculinité à Paris (cartes 42 et 43) comme en banlieue (carte 44). C'est dans les communes et quartiers populaires de l'est que les femmes sont le plus souvent mariées alors qu'à l'ouest la proportion de célibataires est bien plus importante. Le grand nombre des domestiques, souvent célibataires, explique sans doute cette faiblesse de la nuptialité dans les quartiers riches de l'ouest ainsi que la corrélation entre aisance, rapport de masculinité et proportion de femmes mariées.

Carte 52. Proportion de femmes mariées parmi les femmes de 15-49 ans en Seine-banlieue, en 1891.



Source : *Dénombrement de la population pour la ville de Paris et le département de la Seine, 1891.*

Conclusion

Au cours du XIX^e siècle, la population parisienne quintuple et cette croissance est presque uniquement imputable à l'immigration. De nombreux nouveaux arrivants viennent grossir les rangs parisiens et les natifs de la capitale ne représentent que 40 % des Parisiens au début du siècle et 30 % à la fin. Cette urbanisation massive est très liée à l'industrialisation ; les professions changent en conséquence et le nombre d'ouvriers s'accroît fortement. L'implantation des usines, ajoutée aux grands travaux d'Hausmann, déplacent les populations populaires vers les arrondissements périphériques et la banlieue : la spécialisation des quartiers et les inégalités sociales s'intensifient. Les riches vont toujours plus à l'ouest et les pauvres à l'est ou sur la couronne extérieure. En raison de l'arrivée de ces Parisiens, mais aussi des migrants provinciaux et étrangers, la population de banlieue parisienne a également connu un très fort accroissement, nettement supérieur à celui de la capitale, en particulier dans la seconde moitié du siècle. Ce gain de population est plus élevé dans le nord de la banlieue, et d'autant plus important que la proximité de Paris est forte. Dès le milieu du siècle, la quasi-totalité des habitants de Seine-banlieue réside dans une commune de plus de 2 000 habitants. L'urbanisation de la banlieue parisienne a été largement favorisée par l'industrialisation ainsi que, dans une moindre mesure, par le développement des voies de communication. Les Banlieusards, vivant jusqu'alors principalement de l'agriculture se tournent de plus en plus vers les emplois industriels et, les nouveaux arrivants particulièrement, deviennent souvent ouvriers.

Tous ces bouleversements influent sur la structure démographique. Paris, ville d'adultes s'il en est, ne cesse d'accueillir de nouveaux jeunes gens ; plutôt des hommes qui s'installent rarement définitivement au début du siècle, puis davantage de femmes, notamment en raison de la forte demande de domestiques ou de main d'œuvre féminine dans les tous nouveaux « grands magasins », qui s'installent de plus en plus définitivement. Ces nouveaux Parisiens arrivent souvent seuls : la ville de jeunes adultes est également une ville de célibataires qui représentent toujours plus de la moitié de la population en âge d'avoir des enfants. En banlieue, en revanche, les célibataires sont bien moins nombreux que les mariés et les populations sont

moins jeunes. Si la structure par âge et par état-matrimonial évolue peu à Paris, le rapport des sexes est modifié par les migrations. Les femmes mariées sont toujours un peu plus nombreuses que les hommes mariés mais il y a toujours plus hommes que de femmes célibataires parmi les individus en âge d'avoir des enfants. En banlieue, le rapport de masculinité général est, en moyenne plus favorable aux hommes que dans la capitale, en particulier pour les célibataires.

A Paris, comme en banlieue, la spatialisation sociale est forte. En 1851, la division est/ouest est particulièrement marquée dans la capitale : à l'ouest les quartiers riches, à l'est les quartiers pauvres et, au centre, les quartiers intermédiaires. Dans ces quartiers pauvres très sécularisés, les ouvriers sont nombreux (même s'ils résident également souvent dans les garnis des quartiers particulièrement surpeuplés du nord de la capitale). Ces populations populaires de l'est sont les plus enclines au mariage et le rapport de masculinité y est plus équilibré qu'ailleurs, voire favorable aux hommes ; contrairement à l'ouest où la domesticité implique une surreprésentation féminine et un célibat important.

A la fin du siècle, malgré les évolutions importantes que connaît la ville, le cloisonnement économique, social et démographique persiste, voire s'accroît. La dichotomie est/ouest perdure, tout en étant moins marquée, après l'annexion des communes suburbaines en 1860. A l'ouest et au centre-ouest, dans les quartiers aisés où les patrons sont nombreux (jusqu'à 40 % de la population), la densité est faible, l'illettrisme y est quasi inexistant et la mortalité infantile est plus réduite qu'ailleurs. A l'est, en revanche, se trouvent les quartiers populaires où les ouvriers sont très nombreux et les conditions de vie bien moins favorables.

Les nouveaux arrivants résident davantage à l'ouest et la proportion de natifs est toujours plus forte à l'est. Cependant, la faible modification des structures sociales des arrondissements amène à penser que les migrants respectent l'homogamie sociale en s'installant dans des quartiers d'aisance similaire à la leur (avec, tout de même, un nord-est très peu attractif). Il faut sans doute nuancer ce propos en tenant compte de l'état matrimonial des migrants puisque, si les familles ouvrières s'installent davantage à l'est, les jeunes femmes seules, dont le niveau économique n'est sans doute pas meilleur, immigreront plutôt vers les arrondissements riches où elles peuvent trouver un emploi. Entre ces deux zones fortement démarquées, il existe un groupe de quartiers situés au centre-est mais qui englobe parfois toute la couronne entourant le premier groupe des quartiers les plus aisés. Ces arrondissements ont des niveaux sociaux, économiques, culturels démographiques moyens, situés entre les deux bornes extrêmes des deux groupes précités et, si les ouvriers y sont assez nombreux, l'artisanat est également un secteur d'emploi important.

En banlieue, le découpage est moins net qu'à Paris. Les communes qui jouxtent Paris au nord et au sud sont les plus industrialisées et comptent le plus d'ouvriers, alors que les populations les plus riches résident au nord-ouest, dans le sud (dans une seconde couronne) et à l'est autour du bois de Vincennes. Il reste encore des secteurs agricoles, en particulier au nord des communes industrielles qui constituent la première couronne entourant Paris, mais ils sont sans cesse repoussés de la capitale au cours du siècle. Les migrants sont surtout nombreux dans les communes les plus industrielles et c'est également dans ces communes que le rapport de masculinité est le plus équilibré et que la nuptialité est la plus élevée.

Sources

Annuaire statistique de la ville de Paris, 1880-1901 ; 1929-1931 ; 1931-32 ; 1933-34.
Recensement de la France, Statistique générale de la France, 1856.
Recherches statistiques sur la ville de Paris, 1860.
Résultats statistiques du dénombrement de 1881 pour la ville de Paris et le département de la Seine et renseignements relatifs aux dénombrements antérieurs, Paris, G. Masson, 1884.
Résultats statistiques du dénombrement de 1886 ..., Paris, G. Masson, 1889.
Résultats statistiques du dénombrement de 1891 ..., Paris, G. Masson, 1894.
Résultats statistiques du dénombrement de 1896 ..., Paris, G. Masson, 1899.
Statistiques municipales de la ville de Paris, 1865-1879.
Enquête auprès des maires des communes de banlieue sur la population de leurs communes, 1878 : cote DM10/1-6

Bibliographie

Ariès P., 1971, *Histoire des populations françaises*, Paris, Seuil.
Bastié J., 1964, *La croissance de la banlieue parisienne*, Paris, PUF.
Bastié J., Beaujeu-Garnier J., 1967, *Atlas de Paris et de la région parisienne*, Paris, Association universitaire de recherches géographiques et cartographiques, Berger-Levrault.
Beaujeu-Garnier J., 1977, *Atlas et géographie de Paris et la région Ile de France*, Paris, Flammarion.
Bertillon J., 1880, « Etude de la population parisienne », *Annuaire statistique de la ville de Paris*.
Bertillon J., 1895, « Evaluation numérique du degré d'aisance de la population parisienne de chaque arrondissement, de chaque quartier de la ville de Paris en 1891 », *Annuaire statistique de la ville de Paris*.
Bertillon J., 1903, « De la mortalité parisienne à chaque groupe d'âges pendant le XIX^e siècle », *Annuaire statistique de la ville de Paris*.
Bertillon L.-A., 1844, *Recherches statistiques sur la ville de Paris*.
Bertillon L.-A., 1881, « Introduction (à la partie démographique) », *Annuaire statistique de la ville de Paris*.
Boudon J.-O., 2001, *Paris, capitale religieuse sous le second Empire*, Paris, Cerf.
Boulard F., 1982, *Matériaux pour l'histoire religieuse du peuple Français, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, EHESS.
Braudel F., Labrousse, E., 1976, *Histoire économique et sociale de la France, t.3. L'avènement de l'ère industrielle (1789-1880)*, Paris, PUF.
Casselle P., 2003, *Nouvelle Histoire de Paris, Paris Républicain (1871-1914)*, Paris, Hachette.

Châtelain A., 1967, « Les migrations temporaires françaises au XIX^e siècle », *Annales de Démographie Historique*, pp. 9-28.
Chaunu P., Foissil M., Noirfontaine F. (de), 1998, *Le basculement religieux de Paris au XVIII^e siècle : essai d'histoire politique et religieuse*, Paris, Fayard.
Chevalier L., 1950, *La formation de la population parisienne*, Paris, Institut National d'Etudes Démographiques.
Chevalier L., 1958, *Classes laborieuses, classes dangereuses*, Paris, Perrin.
Commenge D., 1897, *Hygiène sociale, la prostitution clandestine à Paris*, Paris, Schleider.
Daumas M., Payen J., (dir.), 1976, *Evolution de la géographie industrielle de Paris et sa proche banlieue au XIX^e siècle*, Paris, Conservatoire national des arts et métiers, EHESS.
De Bertier de Sauvigny G., 1977, *Nouvelle Histoire de Paris, La Restauration (1815-1830)*, Paris, Hachette.
Demeulenaere-Douyère C., 1982, *Guide des sources de l'état civil parisien*, Paris, Archives de Paris.
Dupâquier J., Felkay N., Guérout J., Jacquart J., Lachiver M., Le Mée Rollet C., Souriac A., 1974, *Paroisses et communes de France, Dictionnaire d'Histoire administrative et démographique, Région Parisienne*, Paris, CNRS.
Dupâquier J., Le Mée R., 1988, « La connaissance des faits démographiques » in Dupâquier J., (dir.), *Histoire de la population française, t.3, De 1789 à 1914*, Paris, PUF, pp. 15-61.
Farcy J.-C., 1991, « Banlieue 1891 : Les enseignements d'un recensement exemplaire » in Faure (dir.), *Les premiers banlieusards*, Paris, Créaphis, pp. 15-69.
Farcy J.-C., Faure, A., 2003, *La mobilité d'une génération de Français, Recherche sur les migrations et les déménagements vers et dans Paris à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Ined.
Frey M., 1978, « Mariages et concubinage, dans les classes populaires à Paris (1846-1847) », *Annales Economies Sociétés Civilisations*, 33(4), pp. 803-829.
Gaillard J., 1997, *Paris, la ville (1852-1870)*, Paris, l'Harmattan.
Girard L., 1981, *Nouvelle Histoire de Paris, La deuxième République et le second Empire (1848-1870)*, Paris, Hachette.
Guillerme A., 2004, *Dangereux, insalubres et incommodes : paysages industriels en banlieue parisienne : XIX^e-XX^e siècles*, Seyssel, Champ Vallon.
Jacquemet G., 1984, *Belleville au XIX^e siècle*, Paris, EHESS.
Kesztenbaum L., 2006, *Une histoire d'espace et de patrimoine, Thèse de doctorat*, Paris, Institut d'Etudes Politiques.
Laroulandie F., 1997, *Les ouvriers de Paris au XIX^e siècle*, Paris, Christian.
Luc J.-N., 1997, *L'invention du jeune enfant au XIX^e siècle, De la salle d'asile à l'école maternelle*, Paris, Belin.
Piette Ch., Ratcliffe B. M., 1993, « Les migrants et la ville : un nouveau regard sur le Paris de la première moitié du XIX^e siècle », *Annales de Démographie Historique*.
Piette Ch., Ratcliffe B. M., 2007, *Vivre la ville, les classes populaires à Paris (1^{ère} moitié du XIX^e siècle)*, Paris, BHE.
Pinol J.-L., Garden, M., 2009, *Atlas des Parisiens*, Paris, Parigramme.
Poisson G., 1960, *Evocation du grand Paris, t. II : La banlieue nord-ouest*, Paris, Edition de Minuit.

Poisson G., 1961, *Evocation du grand Paris, t. III : La banlieue nord-est*, Paris, Edition de Minuit.

Rollet-Echalier C., 1990, *La politique à l'égard de la petite enfance sous la III^e République*, Paris, Ined, PUF.

Soulinac F., 1993, *La banlieue parisienne, 150 ans de transformations*, Paris, La documentation française.

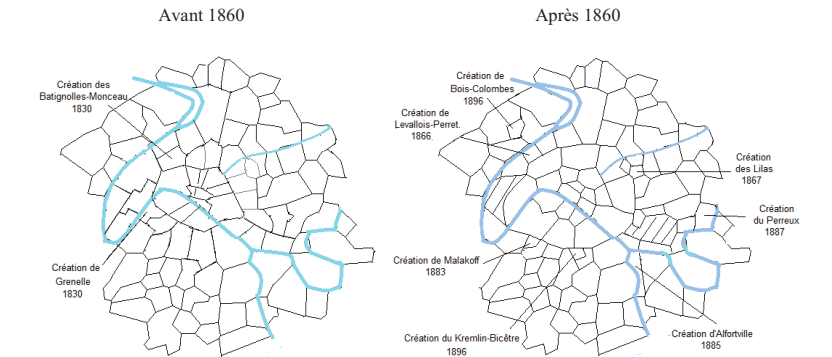
Sue E., 1989, *Les mystères de Paris*, Paris, Robert Laffont, (1^{ère} édition : 1842-43).

Van de Walle E., Preston S., 1974, « Mortalité de l'enfance au XIX^e siècle à Paris et dans le département de la Seine », *Population*, 29(1), pp. 89-107.

Vigier P., 1991, *Nouvelle Histoire de Paris, Paris pendant la monarchie de Juillet (1830-1848)*, Paris, Hachette.

Annexes

Annexe 1. Evolution de la géographie de la région parisienne entre 1800 et 1900.



Précisions :

Rosny-sous-Bois et Villemomble changent d'arrondissement entre les recensements de 1891 et de 1896.

La-Branche-du-Pont-de-Saint-Maur devient Joinville-le-Pont en 1831

Charenton St Maurice devient St Maurice en 1842

Issy devient Issy-les-Moulineaux en 1893

Ivry devient Ivry-sur-Seine en 1897

Vitry devient Vitry-sur-Seine en 1897

Arcueil devient Arcueil-Cachan en 1894 ; les deux communes sont séparées en 1922

Le Plessis-Piquet devient le Plessis-Robinson en 1909

L'Haÿ devient L'Haÿ-les-Roses en 1914

Chevilly devient Chevilly-Larue en 1920

Châtenay-lès-Bagneux devient Châtenay-Malabry en 1920

Boulogne-sur-Seine devient Boulogne-Billancourt en 1924

Annexe 2. Lieu de naissance des Parisiens (1881-1901) et des Banlieusards (1891)

Nés à Paris						Nés dans une autre commune du département					
Arr.	1881	1886	1891	1896	1901	Arr.	1881	1886	1891	1896	1901
1 ^{er}	29,2	29,9	31,0	33,1	31,0	1 ^{er}	2,7	1,5	2,0	1,9	2,4
2 ^e	27,3	30,5	32,3	31,9	31,1	2 ^e	2,8	2,3	1,5	1,9	2,4
3 ^e	36,5	40,2	40,6	40,1	39,7	3 ^e	2,5	1,7	2,7	2,9	3,0
4 ^e	32,0	38,8	33,8	34,9	33,2	4 ^e	4,4	3,5	1,9	2,0	2,5
5 ^e	29,1	30,6	31,6	34,1	32,8	5 ^e	2,1	2,7	1,9	1,6	2,3
6 ^e	25,6	31,0	31,9	30,8	30,4	6 ^e	12,1	1,8	1,3	2,8	2,1
7 ^e	21,7	27,3	30,3	28,1	27,6	7 ^e	2,5	3,2	1,9	1,8	1,8
8 ^e	24,0	24,4	25,4	25,6	25,6	8 ^e	1,5	1,4	1,8	1,3	1,8
9 ^e	28,8	27,4	30,7	30,8	29,2	9 ^e	2,0	2,0	2,5	1,6	2,1
10 ^e	31,4	31,6	37,1	34,1	34,3	10 ^e	2,4	2,4	2,2	3,6	2,7
11 ^e	34,8	39,6	42,1	41,9	41,6	11 ^e	1,0	2,0	3,2	4,0	3,0
12 ^e	32,5	35,3	36,3	36,4	36,0	12 ^e	4,6	2,5	2,7	3,7	3,2
13 ^e	32,0	36,7	41,7	43,0	42,2	13 ^e	8,4	4,2	3,3	3,5	4,3
14 ^e	35,4	38,5	40,3	42,3	40,1	14 ^e	13,4	4,7	3,0	3,0	3,5
15 ^e	34,0	42,8	38,7	38,9	36,5	15 ^e	1,6	5,9	2,4	2,8	3,5
16 ^e	26,9	29,5	31,5	29,9	28,5	16 ^e	4,0	4,0	2,1	2,8	2,5
17 ^e	31,8	31,6	33,0	31,9	31,1	17 ^e	3,1	2,5	2,5	3,3	3,0
18 ^e	35,3	31,2	36,2	37,7	37,1	18 ^e	2,4	5,2	4,5	5,1	3,3
19 ^e	35,5	38,7	41,0	43,2	42,4	19 ^e	2,6	3,3	3,3	3,0	4,0
20 ^e	46,4	46,2	50,1	52,4	50,3	20 ^e	6,2	3,5	2,4	2,9	4,0
Paris	32,2	34,5	36,4	36,8	36,0	Paris	3,8	3,1	2,6	3,0	3,0

Nés dans un autre département						Nés à l'étranger					
Arr.	1881	1886	1891	1896	1901	Arr.	1881	1886	1891	1896	1901
1er	57,9	59,2	58,1	53,4	55,7	1er	10,1	9,5	8,9	11,6	10,9
2e	61,3	58,1	58,2	54,6	55,8	2e	8,5	9,2	8,0	11,6	10,7
3e	53,6	49,0	51,6	48,3	48,7	3e	7,5	9,2	5,2	8,7	8,7
4e	58,1	49,6	58,1	54,0	54,2	4e	5,5	8,0	6,2	9,2	10,1
5e	63,0	59,4	61,0	55,7	58,6	5e	5,9	7,4	5,6	8,7	6,3
6e	57,2	60,3	61,8	57,8	60,4	6e	5,1	6,9	5,0	8,5	7,0
7e	71,1	63,5	62,4	61,7	64,7	7e	4,7	6,0	5,3	8,4	5,9
8e	59,6	59,9	59,9	57,4	60,4	8e	14,9	14,3	12,9	15,7	12,2
9e	58,7	55,5	56,3	52,5	57,3	9e	10,6	15,2	10,5	15,1	11,4
10e	59,0	60,3	54,9	50,9	55,5	10e	7,2	5,6	5,9	11,4	7,4
11e	55,2	52,2	48,7	43,5	48,9	11e	9,0	6,2	6,0	10,6	6,5
12e	56,8	57,0	56,2	51,5	55,7	12e	6,0	5,2	4,8	8,3	5,2
13e	53,7	54,4	51,4	46,7	50,3	13e	5,9	4,7	3,7	6,8	3,2
14e	46,9	50,9	52,6	48,1	51,8	14e	4,2	5,9	4,2	6,6	4,5
15e	60,8	46,9	55,2	51,3	55,9	15e	3,6	4,4	3,7	6,9	4,1
16e	57,5	54,9	55,3	52,2	57,1	16e	11,6	11,6	11,1	15,1	12,0
17e	56,7	55,6	56,9	53,6	58,0	17e	8,4	10,3	7,5	11,2	7,9
18e	56,0	56,4	55,3	48,2	53,2	18e	6,4	7,2	4,0	8,9	6,4
19e	51,6	49,0	49,4	42,2	47,4	19e	10,3	9,1	6,3	11,6	6,2
20e	42,1	40,5	43,1	36,5	41,1	20e	5,2	9,7	4,4	8,2	4,6
Paris	56,5	54,4	56,7	50,1	42,2	Paris	7,5	8,1	6,2	10,1	7,1

Sources : *Annuaire statistique de la ville de Paris*, 1881, 1886, 1891, 1896 et 1901.

Arrondissement	Communes	Natifs commune	Natifs reste de la Seine	Non natifs du département
Saint-Denis	Asnières	12,5	32,5	55
Saint-Denis	Aubervilliers	22,5	22,5	55
Saint-Denis	Bagnolet	17,5	37,5	45
Saint-Denis	Bobigny	27,5	22,5	50
Saint-Denis	Bondy	22,5	22,5	55
Saint-Denis	Boulogne-sur-Seine	22,5	22,5	55
Saint-Denis	Bourget	17,5	17,5	65
Saint-Denis	Clichy	22,5	22,5	55
Saint-Denis	Colombes	12,5	32,5	55
Saint-Denis	Courbevoie	17,5	22,5	60
Saint-Denis	Courneuve	12,5	37,5	50
Saint-Denis	Drancy	32,5	17,5	50
Saint-Denis	Dugny	37,5	17,5	45
Saint-Denis	Epinay sur seine	27,5	17,5	55
Saint-Denis	Gennevilliers	22,5	27,5	50
Saint-Denis	L'Ile-Saint-Denis	5	5	90
Saint-Denis	Levallois-Perret	12,5	27,5	60
Saint-Denis	Lilas	5	37,5	57,5
Saint-Denis	Nanterre	12,5	22,5	65
Saint-Denis	Neuilly-sur-Seine	17,5	17,5	65
Saint-Denis	Noisy-le-Sec	32,5	17,5	50
Saint-Denis	Pantin	17,5	22,5	60
Saint-Denis	Pierrefitte-sur-Seine	37,5	22,5	40
Saint-Denis	Le Pré-Saint-Gervais	5	5	90
Saint-Denis	Puteaux	22,5	22,5	55
Saint-Denis	Romainville	37,5	22,5	40
Saint-Denis	Saint-Denis	27,5	12,5	60
Saint-Denis	Saint-Ouen	17,5	22,5	60
Saint-Denis	Stains	27,5	22,5	50
Saint-Denis	Suresnes	22,5	17,5	60
Saint-Denis	Villetaneuse	27,5	12,5	60
Sceaux	Alfortville	12,5	27,5	60

Sceaux	Antony	32,5	5	62,5
Sceaux	Arcueil	32,5	27,5	40
Sceaux	Bagneux	32,5	22,5	45
Sceaux	Bonneuil-sur-Marne	32,5	17,5	50
Sceaux	Bourg-la-Reine	17,5	22,5	60
Sceaux	Bry-sur-Marne	17,5	22,5	60
Sceaux	Champigny-sur-Marne	27,5	27,5	45
Sceaux	Charenton-le-Pont	12,5	22,5	65
Sceaux	Châtenay-lès-Bagneux	27,5	22,5	50
Sceaux	Chatillon	22,5	5	72,5
Sceaux	Cheville-Larue	17,5	32,5	50
Sceaux	Choisy-le-Roi	22,5	17,5	60
Sceaux	Clamart	27,5	22,5	50
Sceaux	Créteil	27,5	27,5	45
Sceaux	Fontenay-aux-Roses	27,5	27,5	45
Sceaux	Fontenay-sous-Bois	22,5	27,5	50
Sceaux	Fresnes	32,5	22,5	45
Sceaux	Gentilly	17,5	32,5	50
Sceaux	L'Haÿ	17,5	27,5	55
Sceaux	Issy(-les-Moulineaux)	17,5	27,5	55
Sceaux	Ivry(-sur-Seine)	17,5	22,5	60
Sceaux	Joinville-le-Pont	17,5	32,5	50
Sceaux	Maisons-Alfort	12,5	5	82,5
Sceaux	Malakoff	12,5	37,5	50
Sceaux	Montreuil	22,5	32,5	45
Sceaux	Montrouge	5	32,5	62,5
Sceaux	Nogent-sur-Marne	22,5	27,5	50
Sceaux	Orly	37,5	17,5	45
Sceaux	Perreux-sur-Marne	12,5	27,5	60
Sceaux	Plessis Piquet	17,5	27,5	55
Sceaux	Rosny-Sous-Bois	37,5	17,5	45
Sceaux	Rungis	5	12,5	82,5
Sceaux	Saint-Mandé	5	37,5	57,5
Sceaux	Saint-Maur-des-Fossés	17,5	32,5	50
Sceaux	Saint-Maurice	5	32,5	62,5
Sceaux	Sceaux	22,5	27,5	50
Sceaux	Thiais	17,5	32,5	50
Sceaux	Vanves	17,5	22,5	60
Sceaux	Villejuif	27,5	27,5	45
Sceaux	Villemomble	5	22,5	72,5
Sceaux	Vincennes	5	12,5	82,5
Sceaux	Vitry-sur-Seine	22,5	22,5	55

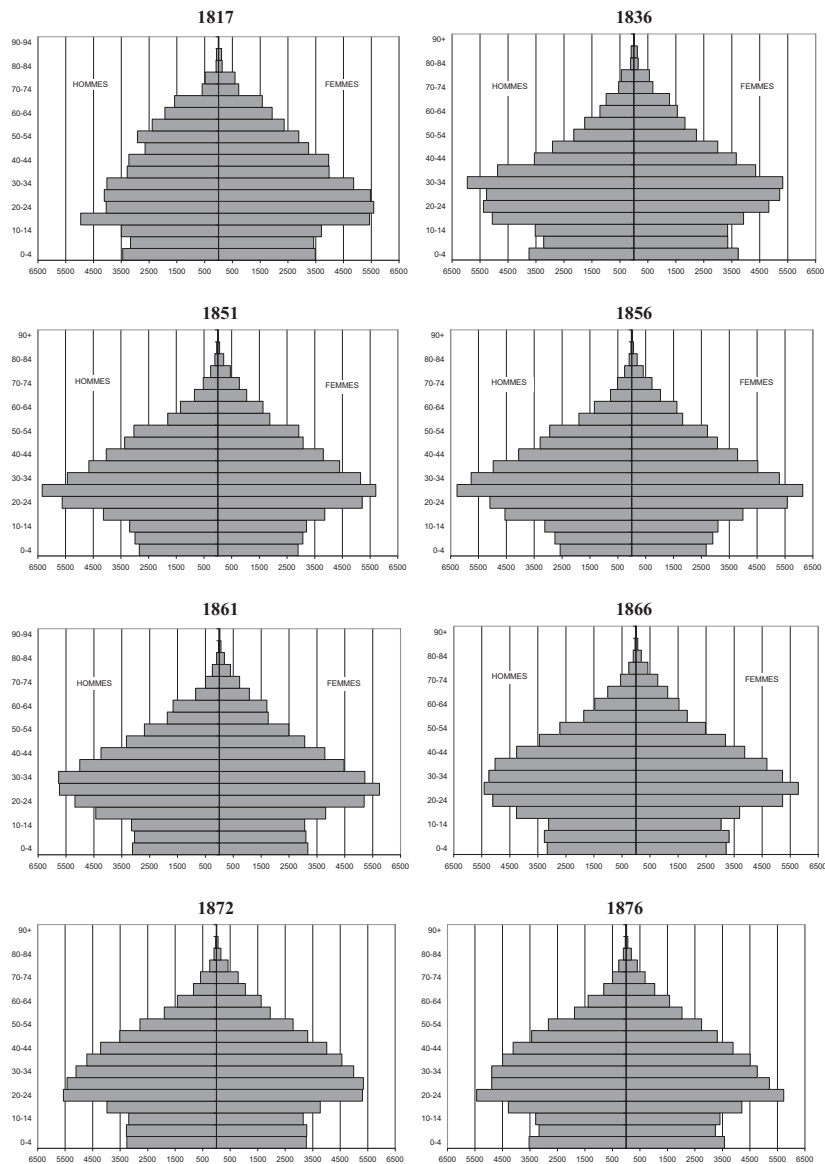
Source : Farcy, 1991, p. 43.

Annexe 3. Secteurs d'emploi en Seine-banlieue en 1891.

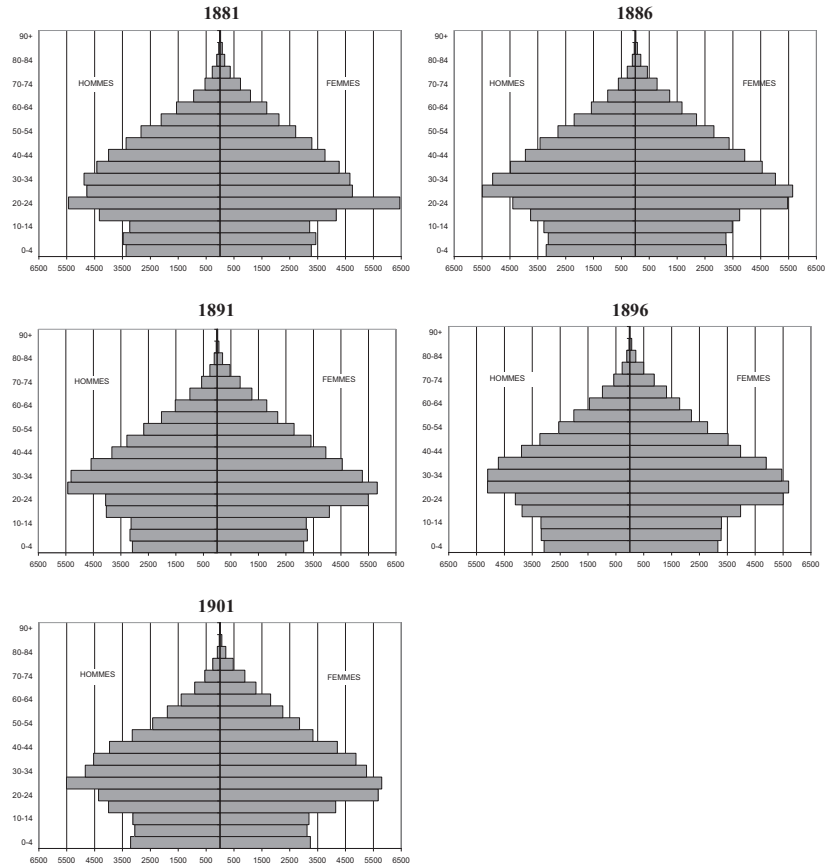
Communes	Plus de n de la population vit de				Remarques	Catégorie utilisée
	60%	50%	40%	30%		
Alfortville		Industrie	Industrie	Industrie	Surtout commerce, rentiers et industrie.	Industrie
Antony				Agriculture		Agriculture
Arcueil	Industrie	Industrie	Industrie	Industrie		Industrie
Bagneux			Agriculture	Agriculture	Presque 1/4 industrie.	Agriculture
Bonneuil-sur-Marne				Agriculture		Agriculture
Bourg-la-Reine				Mixte	Industrie et commerce, beaucoup de rentiers.	Mixte
Bry-sur-Marne				Agriculture		Agriculture
Champigny-sur-Marne				Industrie	Presqu'un tiers d'agriculteurs.	Industrie
Charenton-le-Pont				Industrie	Industrie, transport, commerce, rentiers, agriculture.	Industrie
Châtenay-lès-Bagneux			Agriculture	Agriculture		Agriculture
Chatillon				Mixte		Mixte
Chevilly-La-rue				Mixte	surtout agriculture mais près de 40 % non classés.	Mixte
Choisy-le-Roi		Industrie	Industrie	Industrie	Plus de 40 % non classés.	Industrie
Clamart				Industrie		Industrie
Créteil				Industrie	Plus de 20 % de la pop. vit de l'agriculture	Industrie
Fontenay-aux-Roses				Mixte	Mixte industrie et agriculture.	Mixte
Fontenay-sous-Bois				Industrie	Mixte plutôt industrie.	Industrie
Fresnes				Industrie		Industrie
Gentilly				Industrie		Industrie
L'Haÿ				Mixte	Près de 60 % non classés	Mixte
Issy(-les-Moulineaux)			Industrie	Industrie	Près de 25 % non classés	Industrie
Ivry(-sur-Seine)		Industrie	Industrie	Industrie		Industrie
Joinville-le-Pont				Industrie	Plus de 20 % de la pop. vit du commerce	Industrie
Maisons-Alfort				Mixte		Mixte
Malakoff				Mixte	Près de 60 % non classés	Mixte
Montreuil		Industrie	Industrie	Industrie		Industrie
Montrouge				Industrie	Industrie et commerce	Industrie
Nogent-sur-Marne			Industrie	Industrie		Industrie
Orly				agriculture et industrie		Mixte
Perreux-sur-Marne				Industrie	Plus de 20 % de la pop. Vit du commerce	Industrie
Plessis Piquet				Mixte		Mixte
Rosny-Sous-Bois				Agriculture et industrie	Plus de 20 % de la pop. vit de l'industrie	Mixte
Rungis		Agriculture	Agriculture	Agriculture		Agriculture
Saint-Mandé				Mixte	Commerce et rentiers	Mixte
Saint-Maur-des-Fossés				Industrie		Industrie
Saint-Maurice				Industrie		Industrie
Sceaux				Industrie	Agriculture, industrie et rentiers	Industrie

Thiais				Industrie		Industrie
Vanves			Industrie	Industrie		Industrie
Villejuif				Mixte	Plus de 20 % de la pop. vit de l'industrie	Mixte
Villemomble				Industrie		Industrie
Vincennes				Industrie	Plus de 20 % de la pop. vit du commerce	Industrie
Vitry				Industrie	Plus de 25 % de la pop. vit de l'agriculture	Industrie
Asnières			Industrie	Industrie		Industrie
Aubervilliers	Industrie	Industrie	Industrie	Industrie		Industrie
Bagnolet		Industrie	Industrie	Industrie	20 % de la pop. vit de l'agriculture	Industrie
Bobigny		Agriculture	Agriculture	Agriculture		Agriculture
Bondy			Industrie	Industrie		Industrie
Boulogne-sur-Seine		Industrie	Industrie	Industrie	Plus de 20 % de la pop. vit du commerce	Industrie
Bourget		Industrie	Industrie	Industrie	Plus de 20 % de la pop. vit des transports	Industrie
Clichy		Industrie	Industrie	Industrie	Plus de 20 % de la pop. vit du commerce	Industrie
Colombes				Industrie		Industrie
Courbevoie			Industrie	Industrie	+ 23 % commerce	Industrie
Courneuve	Agriculture	Agriculture	Agriculture	Agriculture		Agriculture
Drancy			Agriculture	Agriculture	Plus de 25 % de la pop. vit des transports	Agriculture
Dugny				Agriculture et industrie		Mixte
Epinay sur seine				Industrie		Industrie
Gennevilliers				Industrie		Industrie
L'Ile-Saint-Denis			Industrie	Industrie	Plus de 20 % de la pop. vit des transports et 20 autres du commerce	Industrie
Levallois-Perret				Industrie		Industrie
Lilas	Industrie	Industrie	Industrie	Industrie		Industrie
Nanterre				Mixte	Plus de 20 % de la pop. vit de l'agriculture et 20 autres du commerce	Mixte
Neuilly-sur-Seine				Mixte	Commerce et rentiers	Mixte
Noisy-le-Sec				Mixte	Agriculture, transport et commerce	Mixte
Pantin		Industrie	Industrie	Industrie	Plus de 20 % de la pop. vit du commerce	Industrie
Pierrefitte-sur-Seine		Agriculture	Agriculture	Agriculture		Agriculture
Le Pré-Saint-Gervais				Mixte	Près de 30 % non classés	Mixte
Puteaux	Industrie	Industrie	Industrie	Industrie	Plus de 20 % de la pop. vit de l'industrie	Industrie
Romainville			Industrie	Industrie	Plus de 20 % de la pop. vit de l'agriculture	Industrie
Saint-Denis		Industrie	Industrie	Industrie		Industrie
Saint-Ouen	Industrie	Industrie	Industrie	Industrie		Industrie
Stains				Industrie		Industrie
Suresnes		Industrie	Industrie	Industrie		Industrie
Villetaneuse			Agriculture	Agriculture et industrie		Mixte

Annexe 4. Pyramides des âges de Paris⁴⁹ en...



⁴⁹ Pyramides proportionnelles pour 100 000 individus.

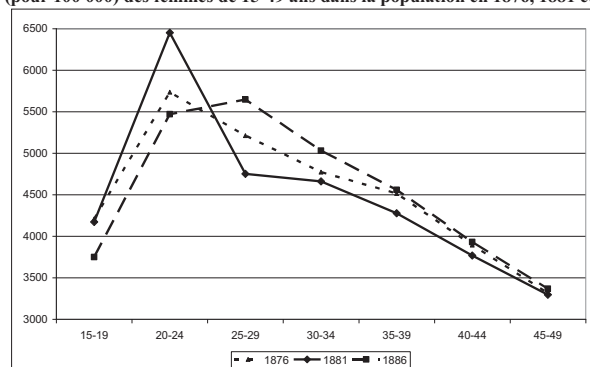


Annexe 5. Spécificité de la pyramide de 1881.

La pyramide des âges de 1881 pose question en raison du nombre particulièrement important de femmes de 20-24 ans. Lorsqu'on la compare avec les autres, et notamment celle de 1876 et de 1886, on constate que les 20-24 ans (et en particulier les femmes) sont particulièrement nombreux, mais on note également que toutes les classes d'âge supérieures sont sous-représentées.

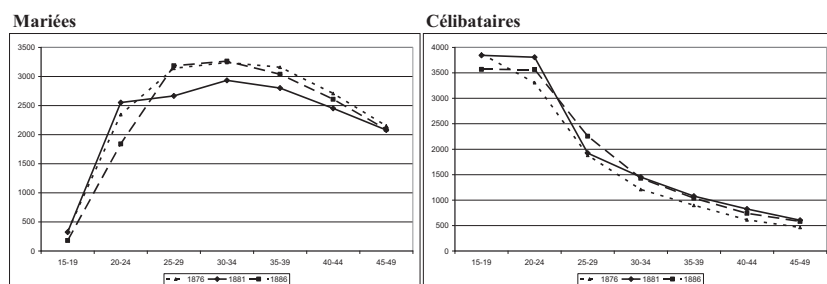
Sur le graphique ci-dessous, la part des femmes de 15-49 ans est effectivement très élevée en 1881 par rapport à 1876 et 1886. Cependant, la proportion de 25-44 ans, et particulièrement les 25-29 ans, est bien plus faible en 1881 qu'en 1876 et 1886. L'« excroissance » des femmes de 20-24 ans visible sur la pyramide de 1881 est donc principalement due au nombre important de ces femmes mais est accentuée par la faiblesse des groupes d'âge supérieurs. Afin de comprendre ce phénomène, il faut distinguer les femmes selon leurs états matrimoniaux.

Part (pour 100 000) des femmes de 15-49 ans dans la population en 1876, 1881 et 1886.



La part de femmes de 20-24 ans mariées est légèrement plus élevée en 1881 (2,5 %) qu'en 1876 (2,3 %) et 1886 (1,8 %) (graphique ci-dessous). En revanche, les écarts les plus importants pour les femmes mariées, concernent les 25-44 ans particulièrement sous-représentées en 1881.

Part (pour 100 000) des femmes mariées et célibataires de 15-49 ans en 1876, 1881 et 1886.



L'écart entre la part des femmes célibataires en 1881 et en 1876 ou 1886 est encore plus réduit que pour les femmes mariées. Les femmes célibataires de 15-29 ans sont effectivement plus nombreuses en 1881 que pour les autres années alors que les 25-29 ans le sont moins, mais de manière peu significative.

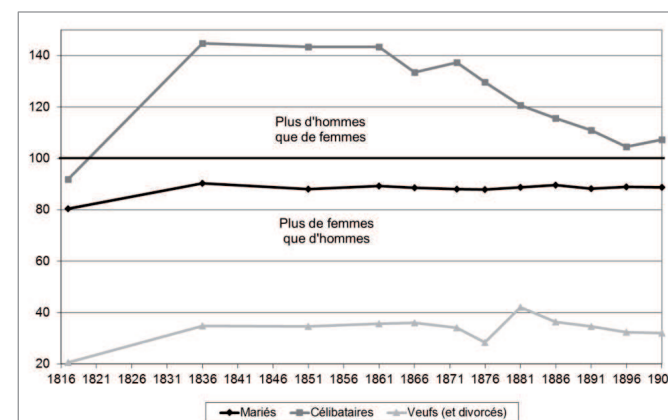
Le problème ne réside donc pas dans la répartition par états matrimoniaux (quasiment identiques entre les trois années) ni par âge (même remarque). Ce sont les effectifs bruts qui divergent nettement : quel que soit l'état matrimonial, les femmes de 20-24 ans sont particulièrement nombreuses en 1881⁵⁰ et le nombre des 25-29 ans très faible. En effet, les femmes de 20-24 ans représentent 20,6 % des 15-49 ans en 1881, contre 18,1 % en 1876 et 17,2 % en 1886 (respectivement 14,3 %, 10,1 % et 10,7 % dans l'ensemble des femmes).

⁵⁰ Les femmes de 20-24 ans sont particulièrement nombreuses en 1881 si on les compare avec les pyramides des années l'encadrant (1886 et 1891). En revanche, la part des 20-24 ans en 1881 est très similaire à celle observée en 1851 et 1856. Mais, c'est également, bien entendu, sa prédominance par rapport aux autres groupes d'âges qui pose question.

Pour s'assurer que ce nombre important de femmes de 20-24 ans n'était pas simplement une erreur de calcul, nous avons comparé les pyramides des différents arrondissements. En 1881, les 20-24 ans représentaient le quart des femmes en âge de procréer dans 16 des 80 quartiers⁵¹ (20 %) et plus de 18 % dans 48 quartiers (mais dans seulement 16 quartiers en 1886). A l'échelle de l'arrondissement, on constate sur les pyramides des âges que la prédominance des femmes de 20-24 ans n'est pas visible dans tous les arrondissements. Elle est particulièrement marquée dans le 6^e arrondissement ainsi que dans les 14^e et 20^e arrondissements, et plus légèrement dans les 3^e et 8^e. Dans d'autres arrondissements, les 20-24 ans sont également particulièrement nombreux, mais pour les deux sexes : le 1^{er}, le 7^e (mais les hommes sont majoritaires, sans doute en raison de l'école militaire), le 12^e, le 16^e et moins fortement dans les 10^e et 13^e arrondissements.

Ces observations permettent de confirmer que la forme surprenante de la pyramide des âges de Paris en 1881 n'est pas liée à une erreur de transcription : il y a bien une arrivée massive de jeunes gens (en particulier des jeunes femmes) qui s'installent plus particulièrement dans certains arrondissements. Les riches arrondissements de l'ouest (7^e, 8^e et 16^e) pour la domesticité ; les autres arrondissements pour leurs emplois dans l'artisanat et surtout l'industrie (3^e, 10^e, 13^e, 14^e et 20^e) et pour certains (10^e et 14^e notamment) pour leur proximité avec les gares (lieux d'arrivée et donc de retour au pays d'origine).

Annexe 6. Rapport de masculinité selon l'état matrimonial, Paris, 1801-1901.



⁵¹ Les Halles, Palais-Royal, Place Vendôme (1^{er}), Monnaie, Notre-Dame-des-Champs, Saint-Germain-des-Prés (6^e), Ecole Militaire, Gros Caillou (7^e), Bercy, Quinze Vingts (12^e), Montparnasse, Petit Montrouge, Plaisance (14^e), Auteuil (16^e), Saint-Fargeau, Charonne (20^e).

Liste des graphiques et cartes

Cartes 1 et 2. Le département de la Seine.	4
Carte 3 : Anciens et nouveaux arrondissements de Paris.....	5
Cartes 4 et 5. Population étudiée.	6
Graphiques 1 et 2. Evolution de la population en région parisienne depuis 1801.	8
Graphique 3. Part des populations de Paris et des communes de banlieue dans le département de la Seine (1801-1901).	9
Graphique 4. Accroissement de la population des deux arrondissements de Seine-banlieue entre 1801 et 1901.	10
Graphique 5. Accroissement de la population des communes annexées à Paris en 1861.....	11
Graphique 6. Part des communes urbanisées et de leur population (Seine-banlieue, 1801-1901).	12
Cartes 6 à 11. Urbanisation du département de la Seine (1801-1901)	13
Cartes 12 et 13. Surpeuplement des logements.....	14
Carte 14. Nombre d'habitants par maison, 1891	15
Graphiques 7 et 8. Taux d'accroissement total, naturel et migratoire (Paris, Seine-banlieue) ..	16
Cartes 15 à 18. Part de natifs parisiens dans chaque quartier à la fin du XIX ^e siècle.	17
Carte 19. Proportion de non natifs du département de la Seine, 1891.	18
Cartes 20 à 22. Proportion d'ouvriers dans la population active, 1847, 1881 et 1891.....	19
Cartes 23 et 24. Ouvriers et professions industrielles dans le département de la Seine, 1891. ..	20
Cartes 25 et 26. Proportion de patrons, 1891.	21
Cartes 27 et 28. Proportion d'employés et d'individus vivant du commerce en 1881.....	21
Carte 29. Secteur d'emploi dominant dans chaque commune de la Seine (1891)	22
Cartes 30 à 32. Aisance des populations au XIX ^e siècle à Paris.	23
Cartes 33 et 34. Indigents et population secourue par arrondissement.	25
Carte 35. Part des individus vivant de leurs revenus dans le département de la Seine, 1891. ..	26
Cartes 36 à 38. Illettrisme à Paris (1866 - 1901).....	26
Cartes 39 à 41. Taux de Pascalisants, par arrondissements 1854, 1889, 1903-08.	28
Cartes 42 et 43. Enterrements avec cérémonie religieuse par arrondissements.	28
Carte 44. Taux de Pascalisants, 1889.	29
Graphiques 9 à 12. Pyramides des âges proportionnelles de la population parisienne.	30
Graphiques 13 à 15. Pyramides des âges proportionnelles de la Seine-banlieue et de Paris ...	31
Graphique 16. Rapport de masculinité à Paris de 1801 à 1901.....	31
Cartes 45 à 47. Rapport de masculinité des individus de 15-49 ans en 1851, 1881 et 1891....	32
Cartes 48. Rapport de masculinité (15-49 ans) dans le département de la Seine en 1891.	33
Graphique 17. Distribution des femmes âgées de 15 à 49 ans par état matrimonial, Paris et Seine-banlieue, 1817-1901.....	34
Cartes 49 à 51. Femmes mariées parmi les femmes de 15-49 ans (% , par arrondissements) ..	34
Carte 52. Femmes mariées parmi les femmes de 15-49 ans (% , Seine-banlieue, 1891).....	35

Comité d'édition

Philippe Bocquier, Sandra Brée, Thierry Eggerickx, Paul Majérus, Ester Rizzi, Jean-Paul Sanderson, Isabelle Theys, Christophe Vandeschrick.

Responsable

Thierry Eggerickx

Référence de ce document

Brée S. (2015), *La population de la région parisienne au XIX^e siècle, Démographie et sociétés, Document de Travail 6*, Centre de recherche en démographie, Louvain-la-Neuve, 49 p.

Contact

Isabelle Theys
Centre de recherche en démographie
Université catholique de Louvain
1 Place Montesquieu bte L2.08.03
1348 Louvain-la-Neuve, Belgique
Tél. 32 10 47 29 51 Fax 32 10 47 29 52
isabelle.theys@uclouvain.be